

Bibliothèque  
Centre  
Pompidou **40**  
publique d'information

JOURNÉE D'ÉTUDE

**Biblio 2057 - retour vers le  
futur de la lecture publique**



# 40 ans de lecture publique

## *Un regard subjectif*

Diaporama enrichi de textes  
pour la version publiée en ligne

Texte sur fond vert ou bandeau vert = ce que  
je n'ai pas eu le temps de montrer ou de dire

Dessins : D. Lahary CC BY sauf mention contraire

par Dominique Lahary – [dom.lahary@orange.fr](mailto:dom.lahary@orange.fr)

Bibliothécaire depuis 1977

<http://www.lahary.fr/pro> | <http://lahary.wordpress.com>

# Un regard subjectif



Un parti pris évolutionniste.  
Un hommage aux sciences  
contre le charlatanisme

Avec mes partis pris  
et probablement  
mes angles morts

T-shirt vendu à la boutique de la Cité des sciences durant l'exposition Darwin, l'original (15/12/2015-31/07/2016). Site de la Cité des sciences



1977 : sortie du 1<sup>er</sup> épisode de la *Guerre des étoiles*, qui deviendra le 4<sup>e</sup>, et lancement de la sonde *Voyager*.

En 1977 aucun restaurant ne proposait de café gourmand et aucun commerçant n'ajoutait « bonne journée » après avoir dit « au revoir ».



Photo D. Lahary CCO

# La profession

**BnF** Bibliothèque nationale de France

Inscription & billetterie

Soutenez Richelieu Recherche

LA BNF COLLECTIONS ET SERVICES ÉVÉNEMENTS ET CULTURE **POUR LES PROFESSIONNELS** ACCÈS DÉDIÉS

EN ES FR La Bpi Balises **Professionnels** Cinéma du réel

**Bibliothèque Centre Pompidou 40** publique d'information

**LE PROFESSIONNEL**

UN FILM DE **GEORGES LAUTNER** DIALOGUES **MICHEL AUDIARD**

JEAN DESAILLY **ROBERT HOSSEIN** JEAN-LOUIS RICHARD

CYRIELLE CLAIRE · MICHEL BEAUNE · ELYSABETH MARGONI · MARIE-CHRISTINE DESCOURARD

En 1977 je suis rentré dans « La profession ». Celle qui se désigne comme la seule sur la page d'accueil de deux institutions emblématique des « professionnels de la profession ».



A l'époque, dans le monde communal, l'entrée dans « la profession » se faisait par la préparation et l'obtention du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaires (1951-1994 : 43 ans de vie !).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SECRETARIAT D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE BIBLIOTHÉCAIRE

Le Secrétaire d'État aux Universités,

Vu l'arrêté du 19 septembre 1974 relatif à la délivrance du Certificat d'aptitude aux fonctions de Bibliothécaire;

Vu le procès-verbal de la délibération du Jury, relatif à la session de .....1975-1976.....

ARRÊTE :

Le Certificat d'aptitude aux fonctions de Bibliothécaire est conféré à Mr. LAHARY Dominique.....

né(e) le 16 octobre 1950 ..... à ROUEN ..... , département : Seine-Maritime.....

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

— Option : Bibliothèques Publiques

— Mention : Bien

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> JUIL. 1976 .....

J'ai eu la chance de préparer le CAFB option *Bibliothèques publiques* à Massy en 1975-1976 avec des cours dispensés par Jacqueline Gascuel, Annie Bethery, Martine Blanc-Montmayeur, Pascal Sanz, Claire Stra, André Thill, Josette Granjon, Marie-Françoise Bisbrouck, Alice Garrigou.

Les reproduction manuscrites ou typographiées du diaporama datent de ma préparation de ce CAFB;

Dominique Lahary. *40 ans de lecture publique : un regard subjectif. BPI, 16 octobre 2017*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SECRETARIAT D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE BIBLIOTHÉCAIRE

Le Secrétaire d'État aux Universités,

Vu l'arrêté du 19 septembre 1974 relatif à la délivrance du Certificat d'aptitude aux fonctions de Bibliothécaire;

Vu le procès-verbal de la délibération du Jury, relatif à la session de ..... 1977.....

ARRÊTE :

Le Certificat d'aptitude aux fonctions de Bibliothécaire est conféré à M. on sieur LAHARY Dominique  
né(e) le 16 OCTOBRE 1950 à ROUEN , département : SEINE-MARITIME

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

— Option : Bibliothèques d'Etablissement d'Enseignement et Bibliothèques pour la Jeunesse

— Mention : BIEN

Fait à Paris, le 29 JUIN 1977

Pour ampliation :

Le Chef du Service des Bibliothèques



Le Secrétaire d'État aux Universités,

Pile Secrétaire d'État

Faisant mon service militaire en Allemagne en 1976-1977 j'ai préparé et présenté en candidat libre le CAFB option *Bibliothèques pour la jeunesse*.



03/04/76

## LE PERSONNEL COMMUNAL

### 1) Les différentes catégories.

garçon de bureau. Emploi d'avancement: Surveillant de bureau.

Employé(e) de bibliothèque. Emploi d'avancement: Employé(e) de bibliothèque principal(e).

Sous-bibliothécaire. Emploi d'avancement: Sous-bibliothécaire principal(e).

Bibliothécaire de 2<sup>e</sup> catégorie.

Bibliothécaire de 1<sup>e</sup> catégorie.

Personnel d'Etat des bibliothèques classées (payé moitié par l'Etat et moitié par les communes): Bibliothécaire

Conservateur

Conservateur en chef

La structure du personnel communal de bibliothèque était fort différente de celle de la fonction publique d'Etat.

En principe les employés de bibliothèques ne doivent pas faire d'équipement, c'est le travail des garçons.

Dominique LAHARY  
Bibliothèque Publique

17 mai 1976

Examen blanc

Sujet: Les sous-bibliothécaires font partie du personnel "technique". Pensez-vous que cette appellation soit justifiée?

Mais dans la pratique la division du travail surtout en structure petite et moyenne était moins hiérarchisée que les textes n'auraient pu l'indiquer.

DOMINIQUE LAHARY  
 Directeur de la Bibliothèque  
 départementale du Val-d'Oise

# 1988-1992 : la bataille des statuts

On était en train de vivre un épisode de la « bataille des statuts » qui de 1988 à 1992 mobilisa la profession dans plusieurs grèves et manifestations<sup>1</sup> et fit couler beaucoup d'encre et de salive. C'est que ces années-là se recomposa un paysage statutaire qui devait profondément modifier les carrières, la mobilité et la formation professionnelles.

## Divergence dans les procédures de recrutement :

- les corps d'État étaient accessibles sur concours sur épreuves, externe ou interne ;
- les agents communaux étaient, en

Le 17 novembre 1990, place des Invalides, des bibliothécaires étaient dans la rue avec des banderoles dont la plupart étaient syndicales. Mais l'une d'elles portait le sigle de l'ABF : le groupe régional Nord-Pas-de-

Sur cette photo de la manifestation intersyndicale qui eut lieu aux Invalides le 17 novembre 1990, publiée dans Bibliothèques n°28, 2006, on reconnaît à gauche Jean-Pierre Zanetti qui joua un grand rôle dans l'appropriation par l'ABF des questions statutaires.



Manifestation aux Invalides, le 17 novembre 1990.

Article paru dans Bibliothèque(s) n°28, 2006

Entre 1988 et 1992 ce fut l'accouchement difficile de deux architectures parallèles : la filière culturelle territoriale et la filière *Bibliothèques* de l'État.

# NOTE D'INFORMATIONS

## N°62 / Mars 1991

Association des Bibliothécaires Français 7 rue des Lions Saint-Paul 75004 PARIS Tél : 48.87.97.87

### STATUTS : Les territoriaux essuient les plâtres

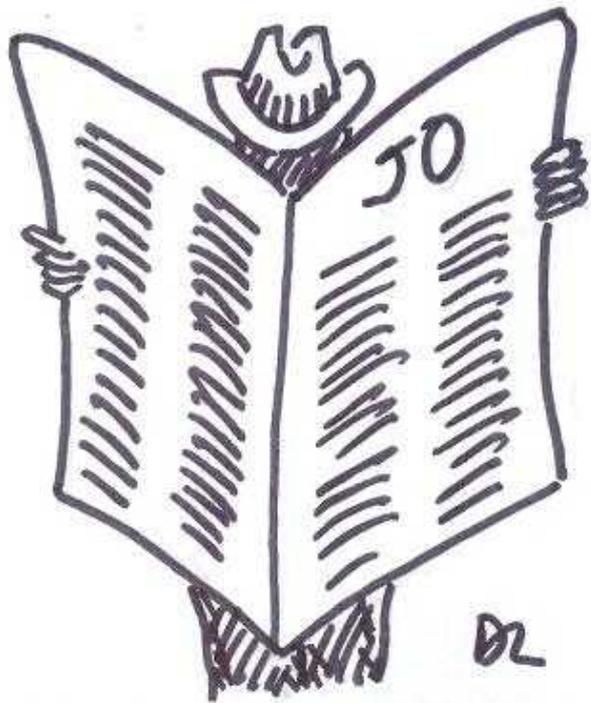
Les projets de décrets portant sur les statuts des cadres d'emploi de la filière culturelle territoriale ont finalement, après remaniements, été adoptés le 21 février par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale. Leur publication est attendue après passage au Conseil d'Etat et signature de 5 Ministères.

Même si certaines améliorations ont été apportées, le Gouvernement a maintenu intacte l'architecture générale de son projet. Il ne peut pourtant ignorer que l'application de ces textes entraînera de graves conséquences dans plusieurs domaines :

. Il y aura incohérence dans la garantie de professionnalisme des agents recrutés : 6 mois de formation post-recrutement pour les assistants de conservation, 6 mois après 2 ans de CAFB pour les assistants qualifiés, 12 mois pour les bibliothécaires, 18 mois pour les conservateurs (sans compter les possibilités de détachement des enseignants dans ces deux derniers cadres d'emploi).

L'ABF participa à l'information des « professionnels de la profession » sur cette nouvelle architecture qui, fait étonnant, fut appliquée à la territoriale (septembre 1991) avant l'Etat (septembre 1992).





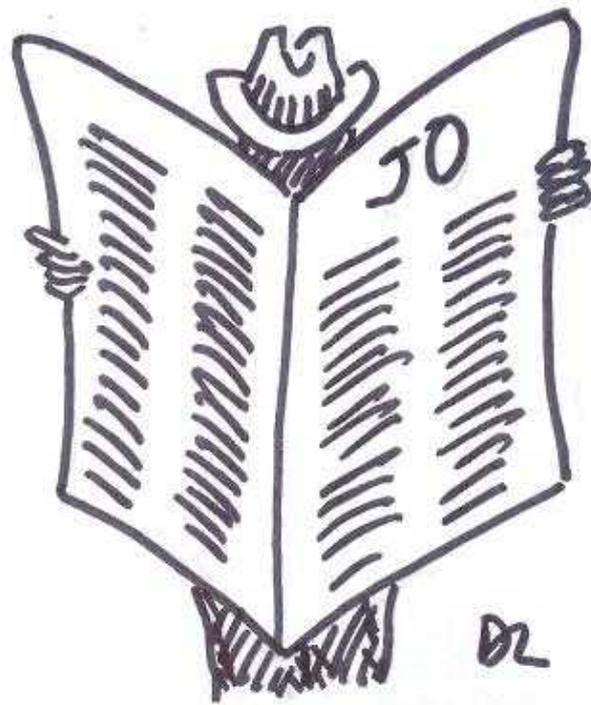
DL  
AQC CHERCHANT  
DANS LE JO SA  
FICHE DE POSTE

Un système où il est vain de rechercher dans un texte statutaire le contenu réel du travail de chacun : comme le rire selon Bergson, le statut est « du mécanique plaqué sur du vivant ».

C comme...



Et dans une petite structure, on peut être responsable d'équipement et de catégorie C.



DL  
AQC CHERCHANT  
DANS LE JO SA  
FICHE DE POSTE

Suivront des aléas de la formation post-recrutement, enflée ou réduite à néant, et, comme dans d'autres secteurs, la précarité.

## ARCHEOLOGIE BIBLIOTHECAIRE



- ← précaire faute du bon bac
- ← formation post-recrutement 5 jours
- ← formation post-recrutement 1an
- ← CAFB
- ← âges obscurs

DL

## **Nouveaux métiers, nouvelles compétences**

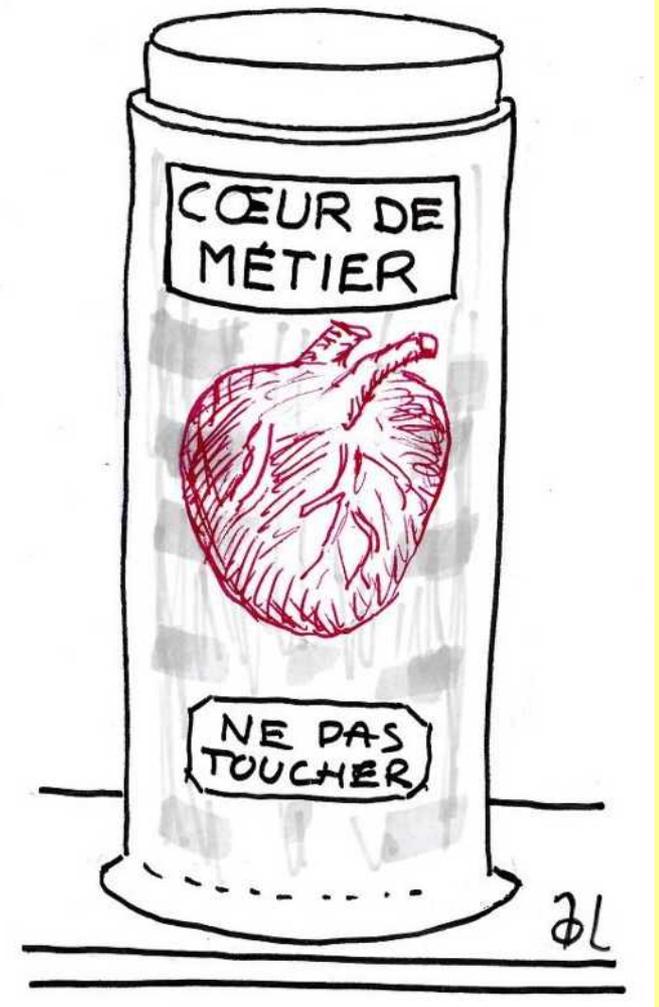
Alors que tout au long de ces 40 ans se répétera l'incontournable rengaine « nouveaux métiers, nouvelles compétences »...

## Nouveaux métiers, nouvelles compétences pour le secteur vert



Les emplois liés à la biodiversité constituent un vivier à fort potentiel, en particulier dans la territoriale. Des métiers émergent quand d'autres subissent de profondes mutations.

Alors que tout au long de ces 40 ans se répétera l'incontournable rengaine « nouveaux métiers, nouvelles compétences », en bibliothèque comme ailleurs, s'affirme comme une constante un cœur de métier revendiqué comme une permanence.



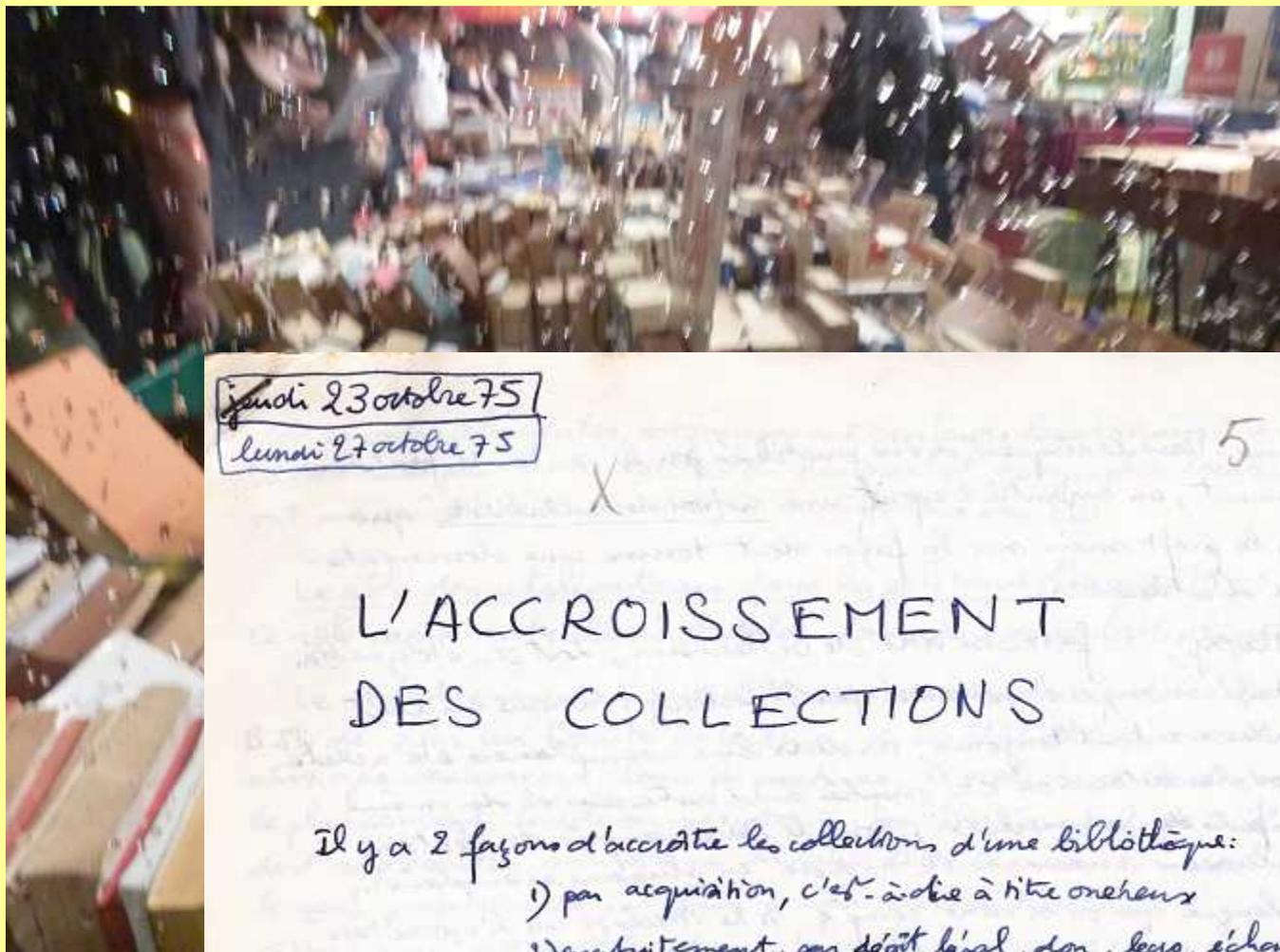


Photo D. Lahary CCO



Ce cœur de métier, en général, exprime la centralité des collections et le rôle des bibliothécaires dans leur constitution par leur sélection et leur catalogage.



Au congrès de l'ABF organisé en 1994 à Vichy on m'avait demandé une intervention sur le métier de bibliothécaire.

Pour le préparer, je me suis documenté sur cette notion de métier et j'en ai identifié trois figures. Cela ne m'a plus quitté.

Dans la littérature économique, on parle du métier de l'entreprise. En ce sens, la bibliothèque a un métier, des missions, des fonctions dans la société. C'est une notion collective. Nous inspirant de la seconde topologie de Freud, appelons-la le **surmoi**.

Les DRH ont eu besoin de réinventer, au-delà de la fiche de poste, la notion de métier qui représente l'ensemble des situations professionnelles entre lesquelles un même individu peut passer sans avoir à subir une formation lourde. Ce serait le **moi**.

Il existe enfin le métier tel qu'il est vécu par chacun, ce qui donne sens et permet d'avoir envie de travailler. Cela relève de la psycho-sociologie. Disons que c'est le **ça**.

Or souvent, quand on parle métier, c'est le **ça** qui s'exprime, exclusivement. Il est sain de toujours remonter au surmoi.

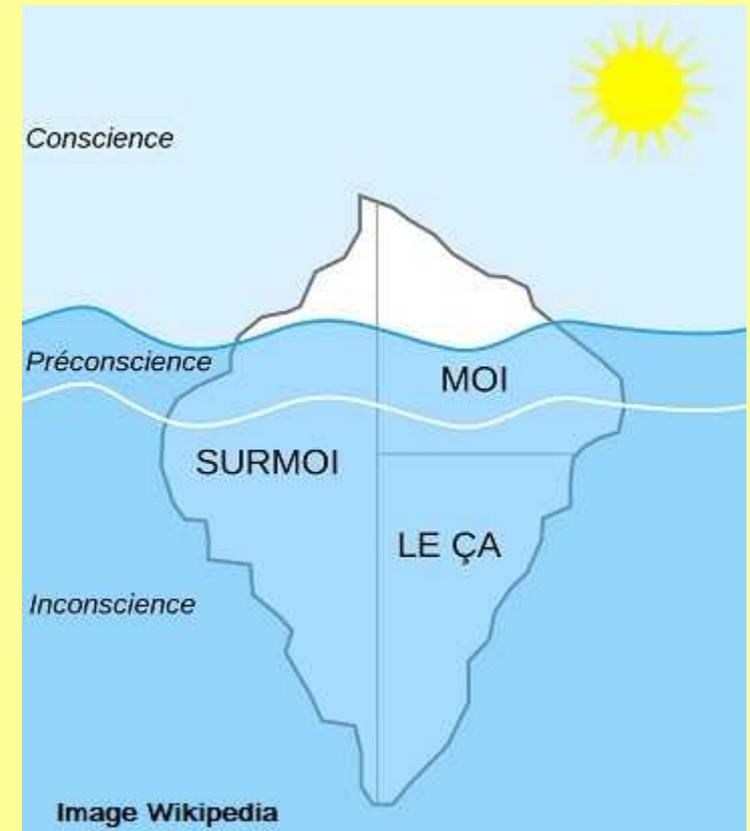


Image Wikipedia CC0

# Le fossé des générations

## Cinq générations de bibliothécaires

Dominique Lahary

BBF 2005  
Paris, t. 50, n° 3

*Pour Martine Blanchard, qui, si une injuste maladie ne l'avait pas enlevée le 20 février 2005 à l'âge de 55 ans, aurait sans nul doute été associée à la préparation de cet article<sup>1</sup>.*

J'ai conscience d'appartenir à une génération qui a eu tendance à écraser les suivantes, prétendant avoir déjà tout inventé.

En 2005 Anne-Marie Bertrand me commanda un article sur les générations de bibliothécaires. J'ai fait circuler chez des bibliothécaires de diverses générations un questionnaire sur leurs valeurs et la vision qu'ils avaient des autres générations. J'ai été sidéré par la dureté des regards entre générations.

J'en ai tiré ce tableau synthétique. Cette étude serait à refaire. En particulier, le mot « militantisme » leitmotiv des bibliothécaires nés avant 1956 et qui faisait plutôt repoussoir sur les générations suivantes ressurgit aujourd'hui dans un autre contexte.

### Valeurs et caractéristiques des différentes générations

Anciens Jusqu'en 1945	Quinquagénaires 1946-1955	Quadragénaires 1956-1965	Trentenaires 1966-1975	Benjamins 1976-1985
État, République Militantisme, Culture légitime, Livre Normes, Corporatisme				
	Fondation Service public Collectivités territoriales			
		Développement Management Multisupport		
			Usagers, Relativisme culturel Individualisme, Carrière Nouvelles technologies	

## Direction de bibliothèque : où sont les femmes ?

 Le 13/07/2017  Bruno Texier

Divisée en générations, même si cette clé n'est pas absolue, « la profession » l'est aussi entre femmes et hommes.

Très majoritairement féminine, manifeste-telle une réelle égalité des chances ?

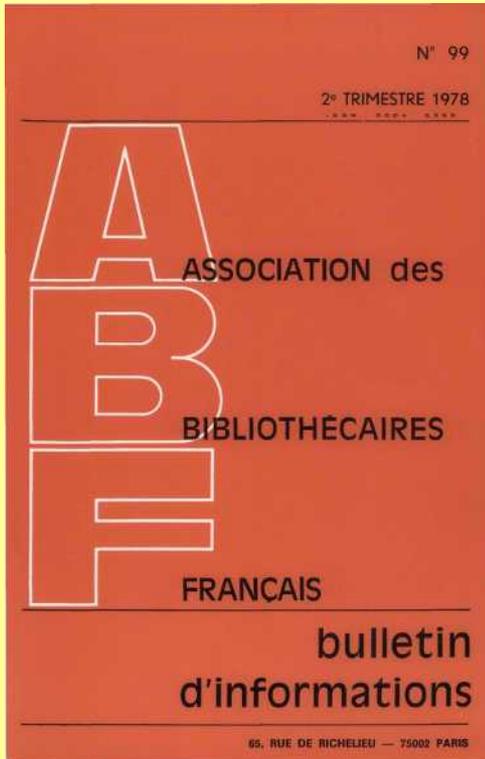
*Archimag* posait la question en juillet 2017. Une étude serait à faire. J'ai souvent observé un déséquilibre dans les plateaux d'intervenants de colloques et journées d'étude et suis désolé d'y contribuer aujourd'hui.



La profession s'est dotée, depuis la création de l'ABF en 1906, d'un riche paysage associatif, même si la majorité de ses membres n'adhère à aucune.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, la plupart se sont, avec leurs cousins archivistes et documentalistes, réunis au sein d'une interassociation. Mais il faut signaler aussi un collectif informel qui, fondé pour l'essentiel par des bibliothécaires, apporte une contribution précieuse sur des questions citoyennes.





Associative ou non, il existe une presse professionnelle qui perdure et a connu comme l'ensemble de la presse une singulière amélioration dans sa présentation graphique..

« La profession » voyage. Surtout en Europe du Nord, qui apparaissait dès les années 1970 comme un eldorado des bibliothèques et demeure aujourd'hui une constante source d'inspiration.

The poster features a red background with a white airplane silhouette flying over a white dotted line. A red banner with white text reads 'DANEMARK 19 - 23 MARS 2017 inscription dès le 20 octobre 2016'. Below the banner is a stylized red silhouette of a city skyline. To the right, a list of five libraries is provided, each with a red circle containing a number. At the bottom right, there are logos for 'DRAC Hauts-de-France - MédiaLille' and 'Université de Lille 3 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES'.

**VISITES DES BIBLIOTHÈQUES**

- 1 MUNICIPALE DE COPENHAGUE
- 2 MUNICIPALE D'AARHUS
- 3 UNIVERSITAIRE D'AARHUS
- 4 MUNICIPALE D'HERNING
- 5 ROYALE DE COPENHAGUE

avec le soutien de : DRAC Hauts-de-France - MédiaLille Université de Lille 3 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

**NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE**



Les bibliothèques sont aussi des unités de travail comme les autres. Elles sont à ce titre hiérarchisées, séparées en groupes et couches qui peuvent s'opposer et s'affronter. Il est normal de ne pas partir du même point de vue quand on est à la tête d'un service ou d'une équipe ou quand on est dans une position subalterne.

Les importantes mutations en cours, remettant en cause des pans entiers d'identité professionnelle, mais aussi le contexte financier contraint dans la plupart des collectivités constituent un terreau de plus en plus propice à des conflits sociaux en bibliothèque.

Le syndicalisme, qui s'était surtout manifesté lors de la construction statutaire, est de plus en plus le véhicule de protestations contre des réorganisations.



Photo D. Lahary CCO

# Mutations, 1

# L'informatique



**Photocharging**

**Automatisation**

**Audiocharging**

Prêt manuel ? Pas partout. On a automatisé avant que d'informatiser.

Par la photo ou l'enregistrement vocal des lecteurs et de leurs emprunts (quelle confidentialité !) le prêt commençait çà et là à être mécanisé.

Puis vint l'informatisation du catalogue, avec les « logiciels maisons » tout incompatibles entre eux, au besoin couplés à des systèmes de prêt.



Au CAFB, je n'avais pas entendu parler du dollar, pardon, des formats MARC pourtant nés aux Etats-Unis à la fin des années 60.

J'ai assisté à la présentation d'un nouveau logiciel. On nous projeta des notices auxquelles je ne compris rien

```
Guide          *****cam**22002411**450*
010    **      $a 2-253-03268-9 $b Br. $d 24 F
100    **      $a 19840104d1983*****m**y0frey0103***
101    **      $a fre
102    **      $a FR
105    **      $a aay**zz**00|z|
106    **      $a r
200    1*      $a Les Champignons $f Jean C. Keller
210    *0      $a Paris $c le Livre de poche $d 1983
215    **      $a 127 p. $c ill. $d 17 cm
225    2*      $a Le Livre de poche $v 7847
606    **      $3 $a Champignons
676    **      $a 589.2
700    1*      $a Keller $b Jean
```

C'était Libra, un logiciel national qui équippa les BCP et un certain ombre de BM. Il sut cataloguer... mais pas prêter !

Libra eut le rôle historique de diffuser le format d'échange UNIMARC en France.

Ce fut ensuite le règne des SIGB, systèmes intégrés de gestion de bibliothèques, associant catalogue, prêt et autres fonctions et respectant les formats d'échange.



Dessin extrait de :



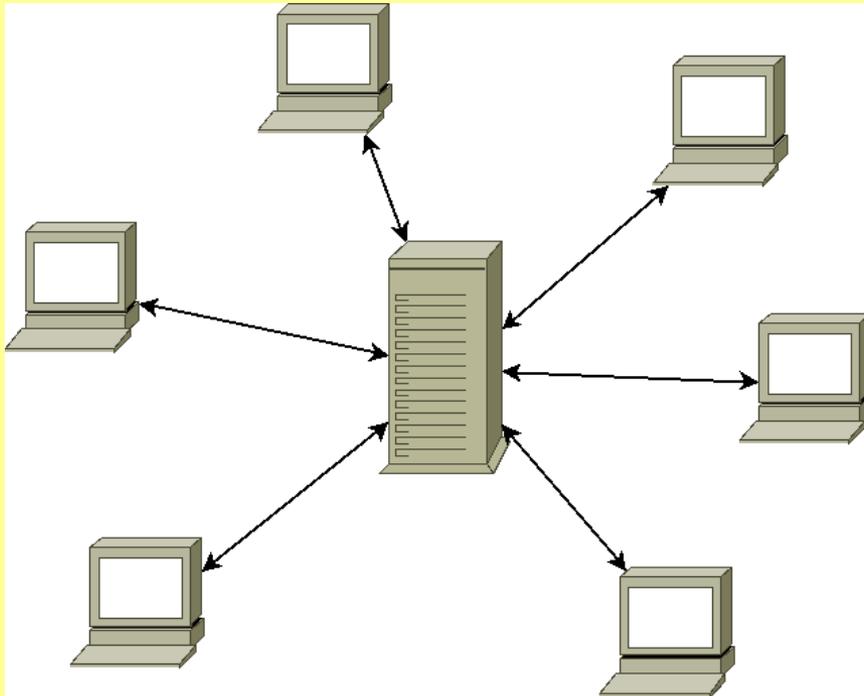
[http://radama.free.fr/prod/mes\\_dessins\\_catalogage.html](http://radama.free.fr/prod/mes_dessins_catalogage.html)

**catalogage et catalogues**

Récréations graphiques de Claude Razanajao, ancien bibliothécaire

ie 1: humour et bibliothèques

**SIGB !**



C'était l'époque des systèmes centralisés, avec ordinateur central et terminaux passifs pour la saisie et la consultation..



L'OPAC apparut sur place, avec écran mais sans souris.  
Quelques bibliothèques mirent leur catalogue à distance par minitel.





Enfin des bibliothèques obtinrent de disposer d'un PC... pour récupérer des notices bibliographiques sur CD-ROM !

Ce n'est que peu à peu que se répandit la bureautique tandis que les interfaces graphiques permirent l'apparition de la souris pour consulter les OPAC.



ADBDP > outils > informatique de gestion > recommandation 995 > **version 3, 2005**

---

**ABF** (Association des bibliothécaires français)

**FULBI** (Fédération des utilisateurs de logiciels de bibliothèque)

**ADBDP** (Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt)

**ADBGV** (Association des directeurs de bibliothèques municipales et intercommunales des grandes villes de France)

**ADDNB** (Association pour le développement des documents numériques en bibliothèque)

### **Recommandation 995**

**sur la fourniture de données locales  
dans les échanges de notices bibliographiques en UNIMARC  
accompagnant le prêt ou le dépôt d'exemplaires**

**Version 3  
décembre 2005**

Alors que la normalisation apparaissait le fait de spécialistes lointains, une concertation entre associations professionnelles et fournisseurs de logiciels aboutirent en une journée, en 1995, à la mise au point d'une recommandation permettant d'introduire dans les formats d'échange les données d'exemplaires. D'abord utilisée dans les réseaux départementaux, elle connut par la suite une application plus vaste.

# Mutations, 2

# La médiathèque

7 janvier 76  
15 janvier 76

①

# LES NOUVEAUX MEDIA

Les nouveaux supports se développant considérablement et les centres de documentation doivent s'occuper de les procéder, de les traiter et de les diffuser.

L'AFNOR travaille actuellement de normaliser le recensement et le catalogage des nouveaux média (Commission de catalogage des non-livres).

Son : disque  
audio-cassette  
audio-cartouche  
bande magnétique

Image : film fixe : bande de 35 cm pour appareils spéciaux  
" transparent : rétroprojecteur sous forme de rouleau ou cache  
micro-édition : micro-film  
micro-fiche  
micro-carte  
carte à fenêtre  
film super-8

Vidéo : vidéo-cassette  
vidéo-disque (à l'état expérimental)

Multi-média : média regroupant deux ou plusieurs des supports précédents

En 1976 déjà on apprenait au CAFB qu'il n'y avait pas que le livre. Les autres médias étaient qualifiés de « nouveaux ».

GÉRARD HERZHAFT

CINQUIÈME PARTIE : L'audiovisuel,  
avenir des bibliothèques ..... 99

**VIII. Vers la médiathèque** ..... 101

1. Pourquoi la médiathèque ? ..... 102

2. Comment la médiathèque ? ..... 105

---

*Imprimé en France.* — Imprimerie JOUVE, 18, rue Saint-Denis, 75001 PARIS  
N° 9984. Dépôt légal : Mai 1982

Pour une

# MÉDIATHÈQUE

Guide de l'audiovisuel à l'usage des candidats aux  
concours et examens des bibliothèques

001  
553  
HER

PROMODIS

Dans un ouvrage de 1982 qui a fait date, Gérard Herzhaft prenait acte de la non centralité du livre, document parmi d'autres, et voyait dans ce qu'on appelait alors « l'audiovisuel » l'avenir des bibliothèques..

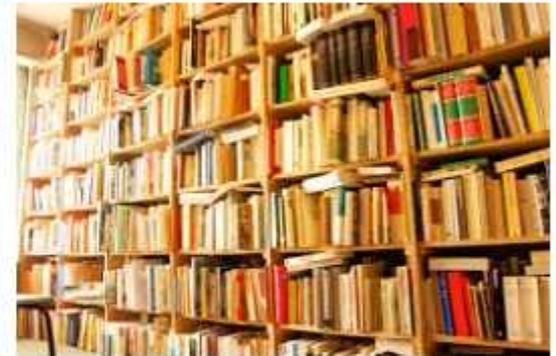
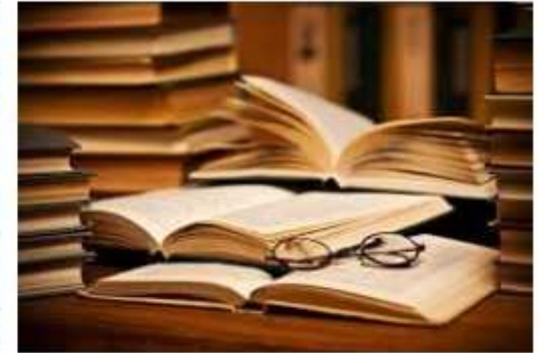
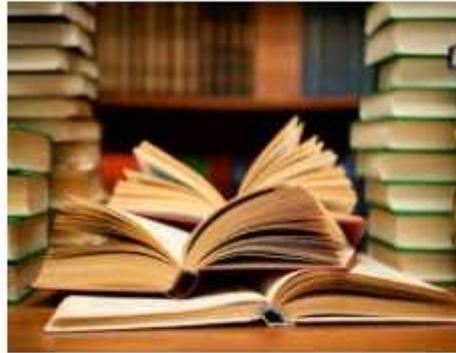


Après deux précurseurs (Metz et Cambrai), un nombre croissant de bibliothèques vont dans les années 1980 être appelées médiathèques, signifiant par là qu'elles proposaient divers supports. Cet usage n'a cependant pas été généralisé.

Photos D. Lahary CCO prises sur le mêle bâtiment en 2017 !



Le test de la requête sur Google image est éclairant sur les représentations d'un mot. Ici, requête « Bibliothèque ».



Recherche Google images 10/10/2017

Dominique Lahary. *40 ans de lecture publique : un regard subjectif*. BPI, 16 octobre 2017

Et là, requête « Médiathèque ». Wahou ! Où l'on voit en quoi le terme « médiathèque » a été une opération réussie de marketing : changer l'image.



Recherche Google images 10/10/2017

Dominique Lahary. *40 ans de lecture publique : un regard subjectif*. BPI, 16 octobre 2017

ERIC ROHMER

L'arbre, le maire  
et  
la médiathèque



AVEC

PASCAL GREGGORY • ARIELLE DOMBASLE • FABRICE LUCHINI  
CLEMENTINE AMOUROUX • FRANÇOIS-MARIE BANIER

Images Diane BARATIER • Sons Pascal RIBIER • Montage Mary STEPHEN • Production Françoise ETCHEGARAY pour C.E.R.  
Distribution LES FILMS DU LOSANGE

Des élus de toutes tendances, au lieu de s'enorgueillir comme autrefois d'une bibliothèque municipale traditionnelle et imposante, se vantaient de faire montre de modernité avec une médiathèque.

En 1976, on faisait le constat d'une insuffisance criante en bâtiment de bibliothèques en France.

9/3/05/76 / Melle Bidrouck (du Service de la Lecture Publique)

(1)

## LES CONSTRUCTIONS DE BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

Le développement de la lecture publique passe nécessairement par l'accroissement des locaux. Depuis 69, un gros effort a été fait.

En 69 il y avait en France 300 000 m<sup>2</sup> de bibliothèques municipales (locaux de toutes natures: anciens, réaménagés, nouveaux).

Entre 67 et 74, 230 000 m<sup>2</sup> de nouveaux locaux (construction ou aménagement de centrales ou d'annexes) ont été subventionnés par l'Etat (entre la subvention et l'ouverture d'un local il s'écoule en moyenne 3 ans).

En 75-76, 65 000 m<sup>2</sup> nouveaux seront subventionnés.

On espère arriver fin 76 à 600 000 m<sup>2</sup> de bibliothèques municipales, soit un doublement de la surface en 10 ans.

Mais c'est encore très insuffisant. On estime qu'un réseau de BM couvrant à peu près correctement le territoire national devrait occuper 1,5 à 2 millions de m<sup>2</sup>.

Dans les années 1980 et 1990, le « temps des médiathèques » allait aussi être celui des recrutements et des constructions, de la plus petite à la plus grande. Avec le recul, on observe qu'aux « organisations préméditées » étaient préférables des bâtiments aisément modulables et adaptables par la suite : prétendre savoir aujourd'hui ce que seront les usages et besoins dans 30 ans est bien présomptueux.

Directeur de BDP, j'usais quand j'avais à conseiller un projet d'équipement de cette formule: « n'insultons pas l'avenir avec les préjugés du présent ».



Photo D. Lahary CCO

## 2.6 Buts de l'animation

- Faire lire plus et mieux ceux qui lisent déjà
- amener au plaisir de la lecture les non lecteurs
- faire de la bibliothèque un lieu vivant dont les collections sont très utilisées, ayant peu de "fonds morts"
- contribuer à enrichir la vie personnelle des individus grâce au contenu des documents de la bibliothèque (distraction, information, culture)

La médiathèque se devait d'être animée. On passa de l'animation à l'action culturelle qui se décolla peu à peu de la justification absolue de « valoriser les collections ».



# Multimédia ?

Restera de cette époque une grande ambiguïté sur un mot : « multimédia ».

Pour les bibliothécaires, le multimédia est le fait de proposer au public plusieurs supports.

Mais pour le reste du monde, le multimédia c'est la combinaison du texte, de l'image et du son de façon simultanée, grâce au numérique.

Voilà qui nous mène à la mutation suivante...

# Mutations, 3

# La révolution numérique



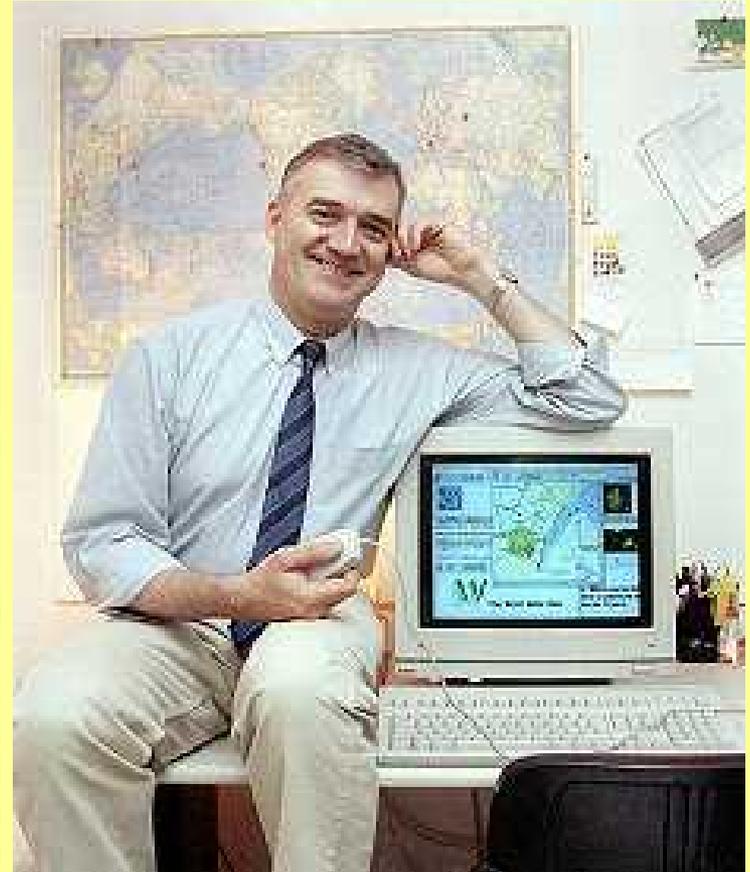
... une très grande bibliothèque d'un type entièrement nouveau

En 1988, Un président de la République candidat a sa réélection, inspiré par un proche conseiller, lança l'idée d'une « bibliothèque d'un type entièrement nouveau ».

Trois ans plus tard, deux hommes qui mériteraient d'être aussi célèbres que Gutenberg renversèrent la table...

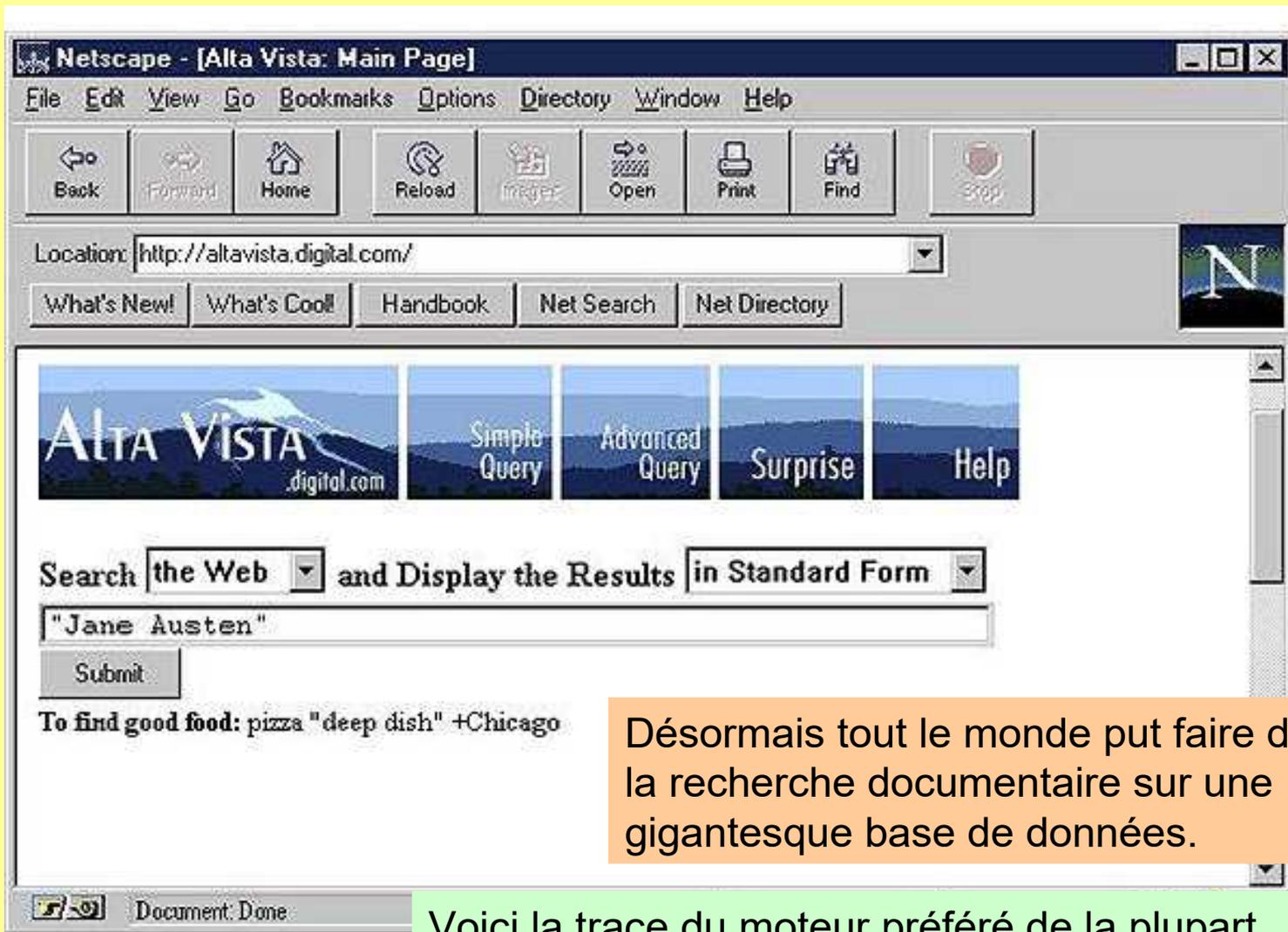


**Tim Berners Lee**



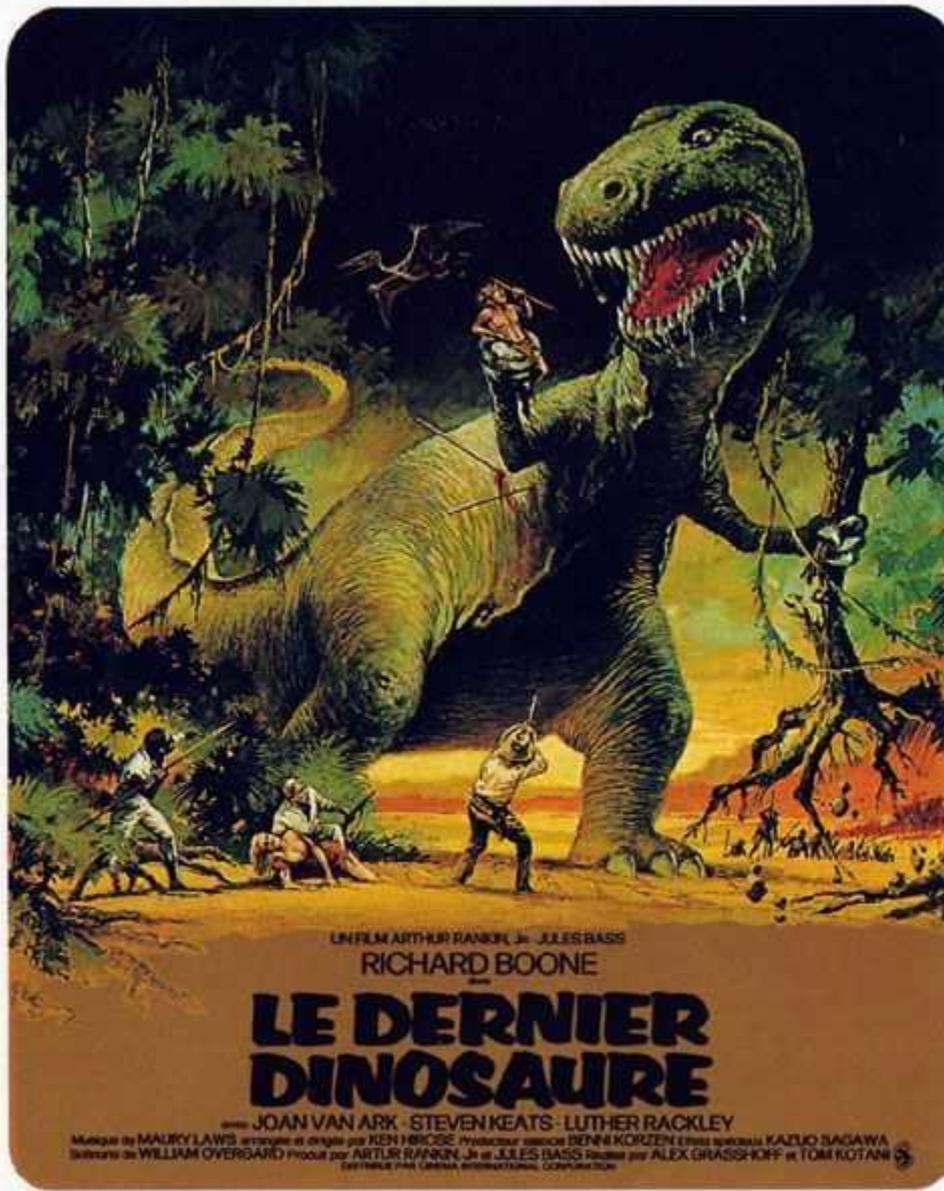
**Robert Cailliau**

... en inventant le world wide web !



Désormais tout le monde put faire de la recherche documentaire sur une gigantesque base de données.

Voici la trace du moteur préféré de la plupart... avant qu'un autre, en 1999, ne s'impose en quelques mois..



De nouveaux géants économiques apparaissent tandis que les anciens acteurs se posèrent la question de leur survie.



Photo D. Lahary CCO

Journées qui se déroulèrent au Futuroscope de Poitiers, dans un bâtiment futuriste aujourd'hui délaissé, en marge du parc à thème actuel.

En 1998, j'ai préparé avec Alain Caraco des journées d'étude délibérément pédagogiques. Nous nous penchions sur ce nouveau monde qui naissait et où nous sentions que les bibliothèques avaient toute leur part. Ma BDP disposait déjà d'un site web.

## Journées d'étude 1998 : Les BDP dans la société de l'information

Les journées d'étude de Poitiers ont eu lieu du jeudi 12 au samedi 14 novembre 1998.

Organisateur scientifique : Alain Caraco (Savoie)

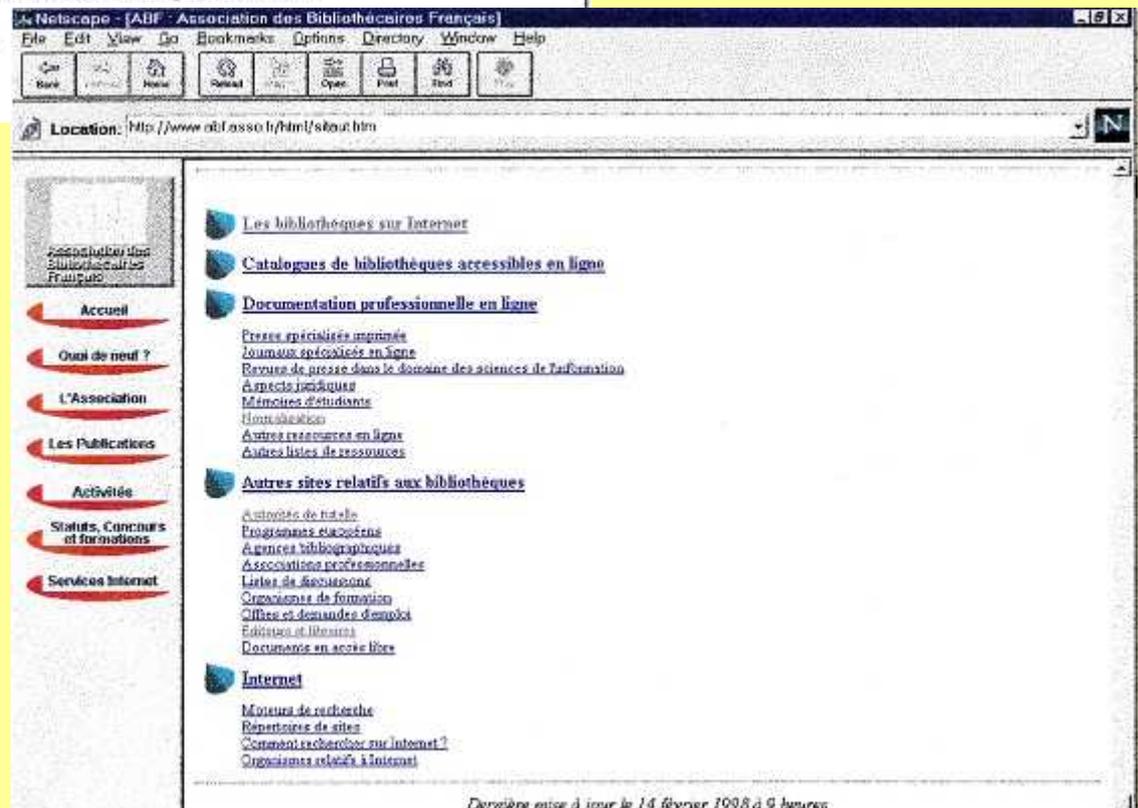
Hôte : Marcelle Guitton (Vienne)

Présentation des journées d'étude  
Martine Blanchard (Présidente de l'ADBDP)



Copies d'écran que j'ai utilisées pour projeter sur transparents dans une conférence sur Internet pour bibliothécaires

Les associations investissent ce nouveau monde, s'efforçant d'en donner les clés à « La profession ».



# Lire en Val d'Oise

*Le personnel  
de la Bibliothèque  
départementale  
vous présente  
ses meilleurs vœux  
pour l'année 1996*

## SOMMAIRE

### BDP ACTUALITÉ

La BDP en ligne:

● P. 1

N° 15

## BDP actualités...

### La BDP en ligne sur votre écran

Le 19 octobre, dernier, à l'occasion de l'inauguration du pôle Saint-Martin de l'université de Cergy-Pontoise, était lancé redocVO, le réseau documentaire de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise, qui associe le Conseil général, la Bibliothèque universitaire, l'ESSEC, l'ENSEA (École nationale de l'électronique et de ses applications) et l'Institut polytechnique Saint-Louis.

Grâce au réseau mondial Internet, les bibliothécaires de chaque établissement ont ou auront accès au catalogue des autres bibliothèques et l'accès aux documents est prévu, sous certaines conditions, par consultation sur place ou par prêt entre bibliothèques. Les premiers bénéficiaires de ce service devraient être les étudiants, enseignants et chercheurs. Ce qu'offre le Conseil général dans ce réseau dont il a été l'initiateur, c'est non seulement le fonds de la bibliothèque départementale mais aussi celui de centres



François Bayrou, ministre de l'Éducation nationale, et Bernard Banic, Président de l'université de Cergy-Pontoise, assistant à une démonstration de redocVO sur Internet.

Photo: Cédric Lecour

Naturellement, la première chose que les bibliothécaires imaginèrent de mettre en ligne fut... leurs catalogues.

# Lire en Val d'Oise

*Le personnel  
de la Bibliothèque  
départementale  
vous présente  
ses meilleurs vœux  
pour l'année 1996*

**SOMMAIRE**  
BDP ACTUALITÉ

## BDP actualité

### La BDP en l'

Le 19 octobre, dernier, l'occasion de l'inauguration du pôle Saint-Martin de l'université de Cergy-Pontoise, était lancée le réseau redocVO, le réseau documentaire de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise, qui associe le Conseil général, la Bibliothèque universitaire, l'ESSEC, l'ENSEA (École nationale de l'électronique et de ses applications) et l'Institut polytechnique Saint-Louis.

Grâce au réseau mondial Internet, les bibliothécaires de chaque établissement ont accès au catalogue est prévu, sous certaines conditions, sous certaines conditions, sous certaines conditions. Les premiers bénéficiaires, enseignants et chercheurs,



François Bayrou, ministre de l'Éducation nationale, et Bernard Raoult, Président de l'université de Cergy-Pontoise, assistent à une démonstration de redocVO sur Internet.

autres bibliothèques et l'accès aux documents, par consultation sur place ou par prêt entre bibliothèques. Les bénéficiaires de ce service devraient être les étudiants. Ce qu'offre le Conseil général dans ce réseau n'est pas seulement le fonds de la bibliothèque départementale, mais aussi le service de prêt et de consultation. Le modem, un outil pour communiquer.

**Le modem, un outil  
pour communiquer**

J'eus ainsi l'honneur de faire à François Bayrou, ministre de l'Éducation nationale, une démonstration de consultation de catalogues à partir d'une page web.



Mais bientôt « la profession » considéra qu'il y avait sur le web des ressources primaires.

Elle fit alors ce qu'elle avait l'habitude de faire : sélectionner !

Ce fut le temps des « sitothèques ».

Il y en eut même, je vous jure, qui ne donnaient accès qu'aux sites sélectionnés par les bibliothécaires.

Le public ne montra aucune appétence pour ces morceaux de rareté alors que l'abondance lui était offerte.

**Livre de papier**

**Vinyle**

Voilà que des objets familiers changèrent de nom : on vit apparaître le « livre de papier » et les disques microsillons 33 ou 45 tours furent renommés « vinyles ».

**CD**

**MP3**

La numérisation de la musique avait d'ailleurs commencé dès les années 1980, avant l'apparition du web, sous la forme bibliothéconomiquement confortable d'objets appelés « CD ».

Ce fut tout autre chose avec le MP3 qui permettait la « dématérialisation ».

**CD-ROM**

**Vidéodisque**

**VHS**

**DVD**

Tandis que des supports comme le vidéodisque connaissaient une carrière éphémère et que les cédéroms voyaient la leur aboutir dans un marché de niche, l'image animée maintenait son succès bibliothéconomique sous forme d'objets en passant du VHS au DVD.

## E-book

Quant au livre, il connut bien sa métamorphose numérique dématérialisante, avec des formes de diffusion et de lecture diversifiées sans que la date toujours annoncée et sans cesse repoussée de la disparition du papier n'apparaisse clairement à l'horizon.

**Livre de papier**

**Vinyle**

**VHS**

**CD**

**DVD**

**MP3**

**CD-ROM**

**E-book**

**Multimédia ?**

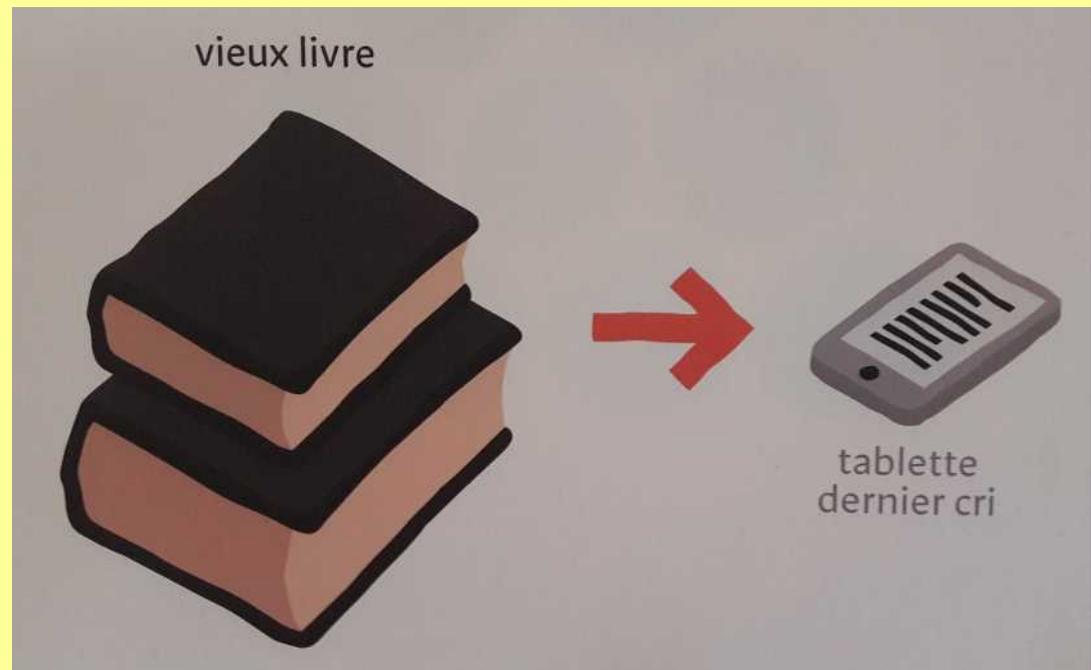
## Multimédia ?

Oui, décidément, le multimédia c'est le numérique et il allait être progressivement très clair que ce n'était pas un support de plus mais un nouveau paradigme, De même qu'Internet n' était pas un concurrent, mais le contexte.



Cependant, les ruptures d'usage ont été successives et différenciées. C'est par l'invention du walkman en 1979 que l'écoute musicale est devenue répétitive et nomade, passant ensuite de la bande magnétique au MP3.

Le texte quant à lui, migrant clairement sur le Net quand il est court, continue lorsqu'il est roman ou essai à prospérer sur le papier avec une utilisation minoritaire sur liseuse ou tablette.



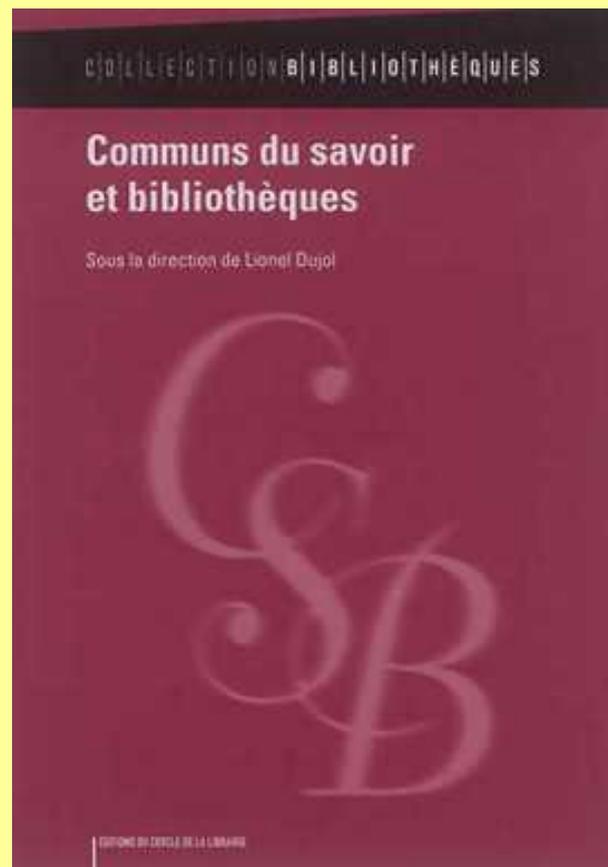
Exposition au château de Chillon, Suisse, été 2017

# Réseau Carel

COOPÉRATION POUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES EN BIBLIOTHÈQUES



Photo Vinciane Verguethen



Fournir aux usagers des ressources numériques payées par les bibliothèques ne s'avéra pas simple.

Formules techniques, principes de tarification, couverture éditoriale, tout était à explorer, discuter négocier.

La BPI rendit un grand service aux bibliothèques publiques en prenant en charge à partir de 2002 Carel, le consortium pour l'acquisition de ressources électroniques, qui devait se transformer 10 ans plus tard en association de collectivités, avec le soutien de cette même BPI...



Photo Vinciane Verguethen

Livres, musique, cinéma ? C'est par bribes et non en raisonnant « collection encyclopédique » qu'une partie des bibliothèques proposa à ses usagers certaines de ces ressources (on ne disait plus « document »).

Mais celles qui allait avoir le succès le plus incontestable furent les ressources d'autoformation, pour laquelle la BPI avait joué un rôle pionnier.

Tandis qu'un autre type de contenu numérique interactif, le jeu vidéo, allait se répandre comme la poudre, porté par des bibliothécaires convaincus, et que çà et là s'abolissait une frontière historique, en France du moins, entre bibliothèques et ludothèques.

Dépassant la notion d'acquisition, les bibliothèques publiques ont appris à promouvoir des contenus librement accessible sur Internet, en particulier des contenus libres de droit.

Et s'impose peu à peu la notion de « communs » de la connaissance, qui dépasse celle de bien public et se manifeste aussi dans d'autres domaines de la société.





Des bibliothécaires se sont mis à répondre sur internet aux questions du public, service municipal à Lyon ou coopératif comme Eurekoi, que la BPI avait lancé par téléphone dès 1977.



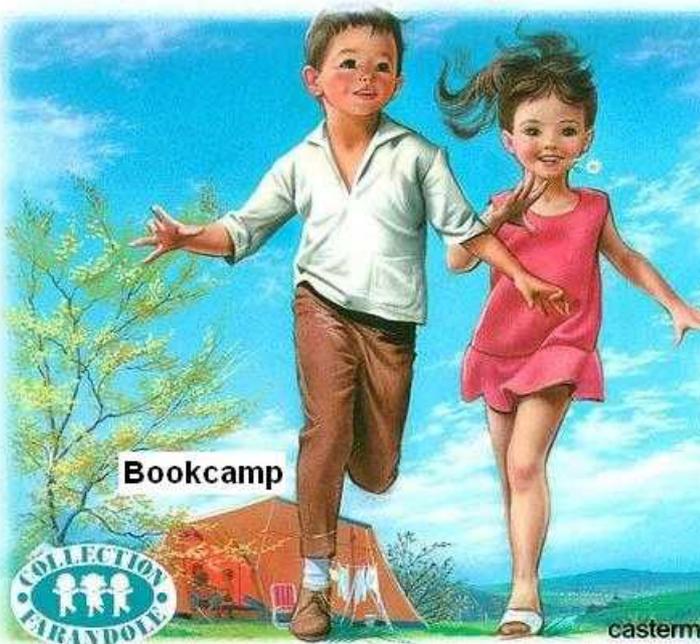
Mais on assista aussi à la diversification du prêt matériel (instruments de musiques, outils...) et au partage, de graines par exemple.



Photo D. Lahary CCO

# martine

aime les zybrides



Les « hybrides » formèrent de 2007 à 2017 un groupe dynamique au sein de l'ABF qui contribua à déniaiser les collègues sur les technologies numériques.

Cette bibliothèque physique et numérique, on l'appela un temps « hybride », reprenant un terme né dans les bibliothèques universitaires britanniques et qui semble déjà dépassé.

## Bibliothèques hybrides - Présentation

🕒 mise à jour le 04 avril 2014



Le groupe de travail Bibliothèques Hybrides a cessé son activité en 2013.

Deux nouvelles commissions reprennent aujourd'hui les thématiques abordées par les Hybrides : la commission Jeux Vidéo et la commission [Fablab](#).

Le groupe de travail Bibliothèques Hybrides a regroupé plus de 30 bibliothécaires, travaillant dans tout type de structures, ayant une volonté commune de partager et de collaborer autour du concept de bibliothèques hybrides et du développement des TIC en bibliothèque.

Le groupe a participé à plusieurs groupes de travail notamment le livre blanc de l'IABD ainsi que le groupe "Acquisition des ressources électroniques" dans le cadre des réflexions multi thématiques instaurées par le Conseil du Livre.

De 2007 à 2013, le groupe a animé le Bibliolab, une plateforme en ligne avec pour objectif d'offrir un espace de ressources et d'expérimentations pour les bibliothécaires souhaitant découvrir le Web 2.0 et ses applications. Le site a fermé mais vous pouvez retrouver les billets des hybrides dans la rubrique

# Médiation

En définitive s'imposa un mot totalement absent des cours du CAFB des années 1970 : « médiation ».

On peut entendre par là que les bibliothécaires n'ont pas seulement à proposer des ressources mais qu'ils ont à en faire la médiation.

Et que finalement leur rôle n'est pas seulement de faire la médiation de ce qu'ils ont sélectionné, mais de tout ce qui est disponible ailleurs et sur le Net.

Médiation des contenus, médiation des techniques.

Médiation, aussi, entre les groupes et entre les individus.

# Une angoisse surmontée ?



Photos D. Lahary CCO

Au tournant du siècle, un doute s'installa : comme le dit un ministre à la télévision, « avec internet ce n'est plus la peine d'aller à la bibliothèque ».





BBF #1



SOMMAIRE ►

ACCUEIL / RECHERCHER DANS LE BBF / LISTE DES ANCIENS  
NUMÉROS / 2003, N°1 : FORMATION PROFESSIONNELLE, FIN  
ET SUITE / LA FRÉQUENTATION DES BIBLIOTHÈQUES  
MUNICIPALES (1)

## LA FRÉQUENTATION DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES (1)

ANNE-MARIE BERTRAND &

**E**n 1971, les bibliothèques municipales françaises comptaient 1 182 000 inscrits, et 6 664 000 en l'an 2000, trente ans plus tard. La formule de Pascal Ory, qualifiant de « success-story » cette histoire récente, ne semble pas illégitime au vu de ces chiffres (cf. tableau

Cela donna dans le BBF un feuilleton qui s'étendit en 2003 sur quatre numéros, sous le titre « La fréquentation des bibliothèques municipales ». C'est que la tendance était baissière. Mais qu'appelait-on alors « fréquentation » ? Les inscriptions !

Dans sa grande sagesse, le ministre de la culture commandita en 2005 une grande enquête au Credoc. Avec un résultat choc :

# CRÉDOC

## CONSOMMATION et MÔDES DE VIE

ISSN 0295-9976

N° 193 – mai 2006

### La fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989

*Bruno Maresca*

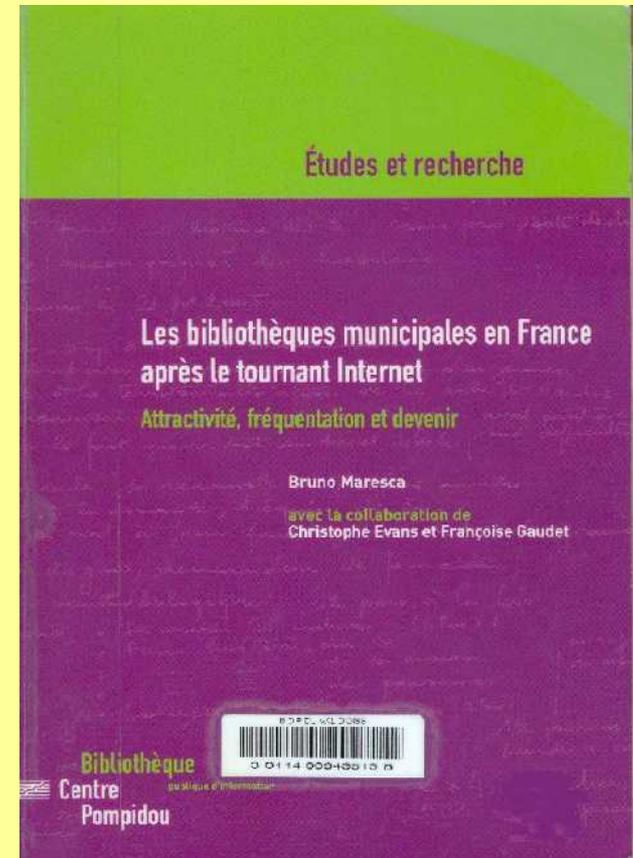
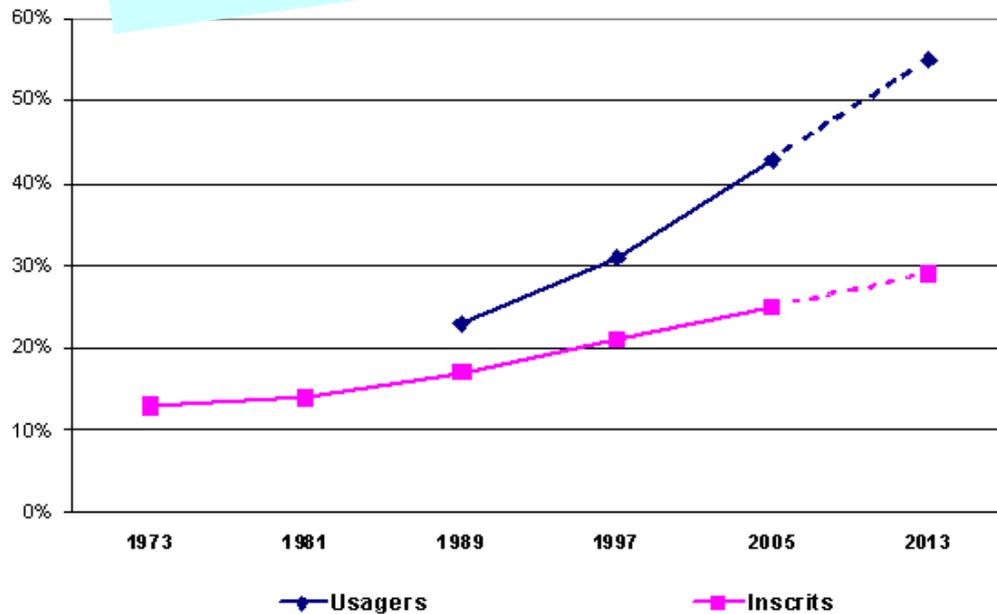
*En France, les bibliothèques publiques ont connu un grand développement à partir de la décennie 70. L'enquête du CRÉDOC réalisée à l'automne 2005 pour le ministère de la Culture et de la Communication montre au*

 **À l'heure d'Internet, l'attrait du livre ne faiblit pas**

Alors que la lecture paraissait condamnée à régresser, victime de la culture de l'écran, la part de la population qui lit

consommateurs d'Internet sont 45 % à fréquenter les bibliothèques municipales, contre 35 % des Français en moyenne. En réalité, en stimulant la diffusion des produits des industries culturelles, livres, CD de musique, films DVD, le développement d'Internet est en phase avec

Une enquête du Credoc en 2005  
Résultats complets publiés en 2007



Son enseignement principal tenait dans ce graphique : si grâce à l'augmentation des équipements les inscriptions avaient bien progressé depuis 1989, ce qui avait crû encore bien plus était la fréquentation des lieux.  
Eh oui : les gens ne viennent pas seulement pour emprunter, ils séjournent !

# Une nouvelle statistique



## Compter les entrées !

### Le ministère le demande depuis 2003

Il est donc compréhensible que seule encore une grosse minorité des bibliothèques comptent les entrées : cela fait seulement 15 ans que ce chiffre est collecté au plan national ;-)

# Ne m'appellez plus

# 17 %

Ce fameux taux plus ou moins invariable de 17%, que mesure-t-il ? Le nombre de cartes en plastique utilisées collectivement ou non par des gens habitant ici ou ailleurs, divisé par le nombre d'habitants de la commune. Il n'est en rien un taux d'inscrit et n'a pour lui que d'être un indicateur constant permettant des comparaisons diachroniques et synchroniques.

Toutes les enquêtes par sondage révèlent un taux d'utilisation bien supérieur. Quant au nombre d'entrées, comptabilisé par bien de nos collègues étrangers, il permet de comparer avec la fréquentation d'autres équipements culturels, sportifs et de loisir.

# Et vint le troisième lieu !

Diplôme de conservateur des bibliothèques

## Les bibliothèques troisième lieu

Mathilde Servet

Après le miracle du Crédoc, les esprits étaient mûrs pour accepter que, grâce à un mémoire de 2009 suivi d'un article en 2010, Mathilde Servet fasse connaître en France un concept sociologique dont nos collègues américains s'étaient déjà emparés : le « troisième lieu ».

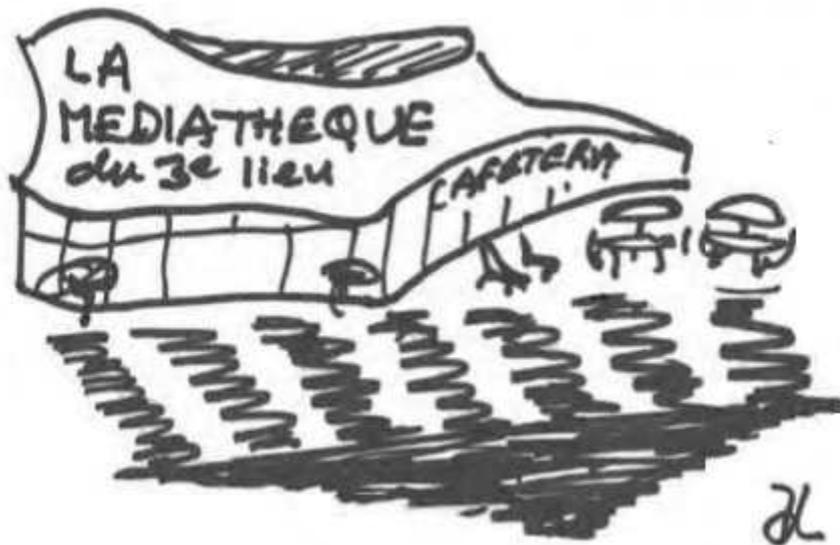
ACCUEIL / RECHERCHER DANS LE BBF / LISTE DES ANCIENS  
NUMÉROS / 2010, N°4 : ÉVALUATIONS / LES BIBLIOTHÈQUES TROISIÈME LIEU

## LES BIBLIOTHÈQUES TROISIÈME LIEU

Une nouvelle génération d'établissements  
culturels

MATHILDE SERVET ▲

**C**oncept encore peu répandu en France, la bibliothèque troisième lieu <sup>1</sup> incarne un modèle phare aux États-Unis, où l'appellation « third place library » fleurit sur la biblioblogosphère et dans la littérature bibliothéconomique. Elle y fait figure de voie d'avenir et semble se matérialiser également dans plusieurs établissements européens, notamment au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Europe du Nord, où la filiation directe à ce modèle est parfois ouvertement revendiquée, à l'exemple du « Fil rouge », bibliothèque centrale de la ville de Hjoerring, au Danemark, présentée au dernier congrès de l'Ifla <sup>2</sup> (International Federation of Library Associations and Institutions).



Au 1<sup>er</sup> lieu (le domicile) et au 2<sup>e</sup> (le travail ou l'étude) le sociologue américain Ray Oldenburgh avait ajouté le troisième, lieu de fréquentation volontaire essentiel à la sociabilité. Nos collègues américains avaient décidé d'y ranger les bibliothèques.

Etait-ce absolument un nouveau type de bibliothèque ?

J'ai pour ma part considéré que ce concept pouvait mettre l'accent sur le rôle des bibliothèques (parmi d'autres) comme espaces publics. Rôle qu'elles jouaient, qu'on le veuille ou non, pour peu que les locaux puissent laisser un peu de place aux gens. Alors effectivement il valait mieux, pour concevoir de nouveaux équipements ou en réaménager, avoir cela à l'esprit.

Avec d'autres j'avais auparavant réfléchi sur la bibliothèque comme outil du lien social, ce qui revenait au même.

Bref ce concept venait à point nommé pour aider à penser et à agir... et éclairer en particulier le phénomène de la fréquentation sans emprunt.

On comprenait que les gens devaient venir à la bibliothèque sans se dépouiller de ce qu'ils étaient, et se sentir « comme à la maison »... voire mieux puisque la bibliothèque est aussi un espace de liberté individuelle.





Photo D. Lahary CCO

Fonction d'espace public, de 3<sup>e</sup> lieu, que les bibliothèques partagent avec d'autres équipements (cette photo est celle de l'escalier d'entrée du centre commercial Beaugrenelle à Paris 15<sup>e</sup>).



Photos D. Lahary CCO

On allait même pouvoir manger et boire à la bibliothèque comme on le fait à la Gare Saint-Lazare.  
Et le thème de l'accueil, qui n'était pas nouveau, allait connaître un impérieux regain.





Le thème du rôle social des bibliothèques, qui lui non plus n'était pas nouveau, allait s'imposer en termes nouveaux.



**La bibliothèque, espace public, outil de lien social**

La BPI y a contribué en organisant ces dernières années, avec des partenariats locaux, une série de journées d'étude sur la bibliothèque dans la cité..

# Quel impact ?

jeudi 8 janvier 76

11 me Gasquet

9

## STATISTIQUES ET RAPPORTS D'ACTIVITÉ

Quelles statistiques fait-on ?

- sur les lecteurs :
  - nombre de lecteurs par rapport au nombre d'habitants;
  - âge;
  - sexe;
  - catégories socio-professionnelles (C.S.P.) : on utilise les grandes classes de l'INSEE;
  - lieux d'habitation (démontre la nécessité d'une annexe si les gens d'un quartier ne viennent pas);
  - nationalité (intéressant s'il y a une forte colonie étrangère);
  - niveau scolaire (cette statistique serait très intéressante mais n'est presque jamais faite);

La statistique sur le nombre de lecteurs par rapport au nombre d'habitants, très significative en France, n'a aucun sens dans un pays comme le Danemark, où on considère comme évident que tout habitant a l'occasion d'avoir recours au service public.

Dans les années 1970, on faisait des statistiques.



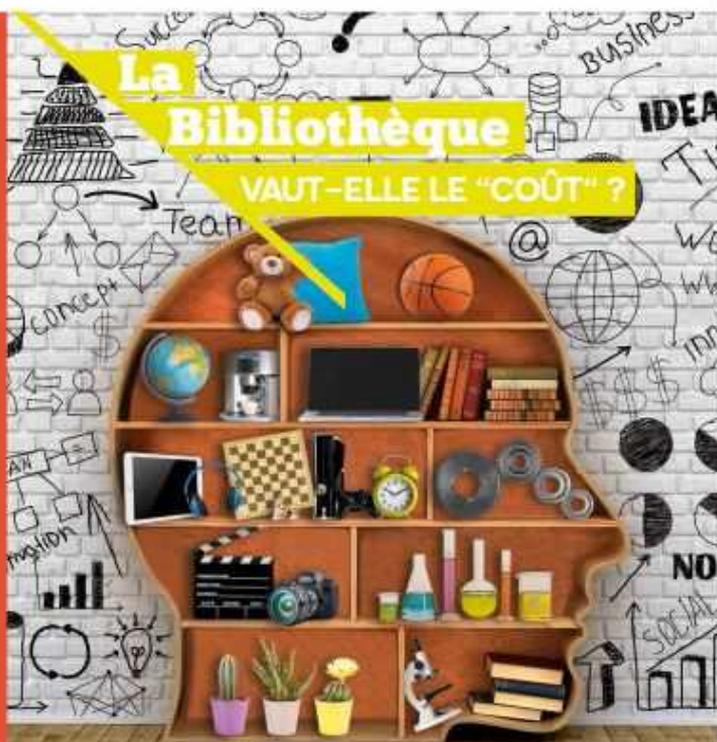
Photo D. Lahary CCO

On y a ajouté des questionnaires aux usagers qui souffraient d'un biais redoutable : toute bibliothèque sélectionnant le public qui lui est adapté, le succès était assuré et ne disait rien de la pénétration dans la population.

Le Conseil départemental  
soutient la culture en Val d'Oise

val  
d'oise  
le département

# La Bibliothèque VAUT-ELLE LE "COÛT" ?



UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE DES  
IMPACTS DES BIBLIOTHÈQUES  
DU VAL D'OISE

PRESSES DE L'ENSIB  
LA BOÎTE À OUTILS

#37

## ÉVALUER LA BIBLIOTHÈQUE PAR LES MESURES D'IMPACTS

sous la direction de  
cécile rouitou

Un pas important a été franchi ces toutes dernières années avec la notion multiforme d'impact. Ce dossier est loin d'être refermé !

Dominique Lahary. *40 ans de lecture publique : un regard subjectif*. BPI, 16 octobre 2017

# Le public !

LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET SON PUBLIC

Plan détaillé du 9e cours

1. L'information du public

1.1 Connaissance des besoins des lecteurs

1.11 enquêtes nationales : IRES (1960), IFOP (1967), INSEE (1967)  
SOFRES (1972), ARC (1973)

1.12 journées d'étude, statistiques nationales et locales (cf. rencontre  
des lecteurs de BCP en 1972)

1.13 études sociologiques (cf. livres et lecteurs à Lyon)

1.2 La publicité

1.21 La publicité informative locale : faire connaître la bibliothèque  
par tracts, affiches, dépliants, sacs en plastique, presse locale  
écrite, parlée et télévisée, signalisation urbaine, le bâtiment et  
le bibliobus

1.22 la publicité informative nationale : le rôle des associations  
professionnelles (A.B.F.)

1.3 L'aide au lecteur : aide directe par le personnel

1.31 Problèmes posés par l'inadaptation des instruments traditionnels  
du public (catalogues) et de l'insuffisance de la qualité des  
relations publiques

Il était temps qu'intervienne dans notre récit cet acteur essentiel : le public !  
En 1976 on cherchait déjà à le connaître et il avait un nom: « le lecteur ».

# Comment les appelle-t-on ?

Adhérents ?

Lecteurs ?

Abonnés ?

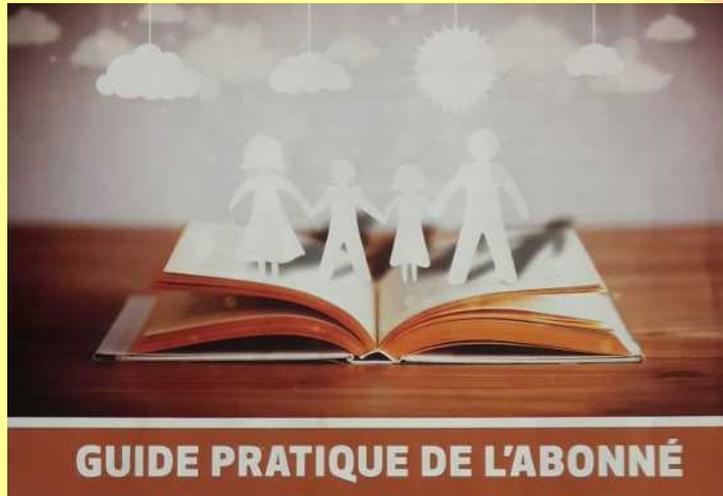


Photo D. Lahary (2017) CCO

Le **lecteur** demeure encore très présent dans le vocabulaire de « la profession ». Il exclut pourtant tout ce qui dans les bibliothèques ne relève pas de la lecture. L'**adhérent** comme l'**abonné** implique une relation d'appartenance, comme si la bibliothèque était un club, un journal ou un théâtre qui cherche à remplir sa jauge avec un stock de fidèles.

# Comment les appelle-t-on ?

Lecteurs ?

Adhérents ?

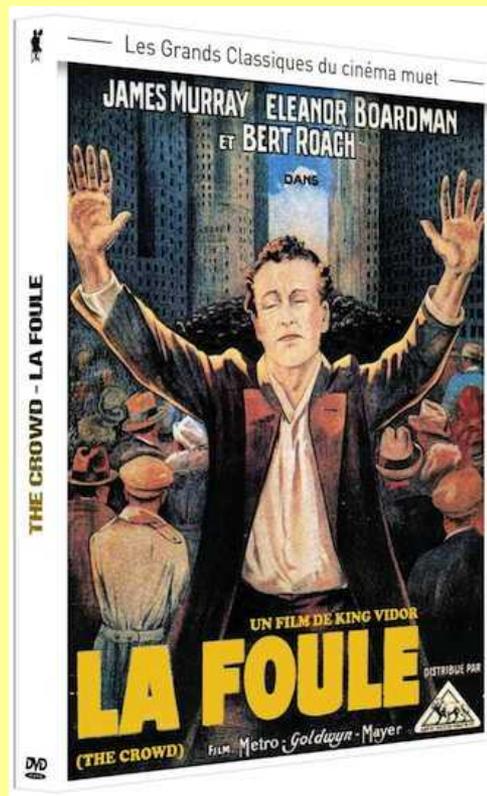
Abonnés ?

Usagers ?

Le terme **public**, très employé est plus large, pourvu qu'on le mette au pluriel. Mais finalement c'est **population** qui est l'expression réellement politique, conforme à la notion de service public.

Publics ?

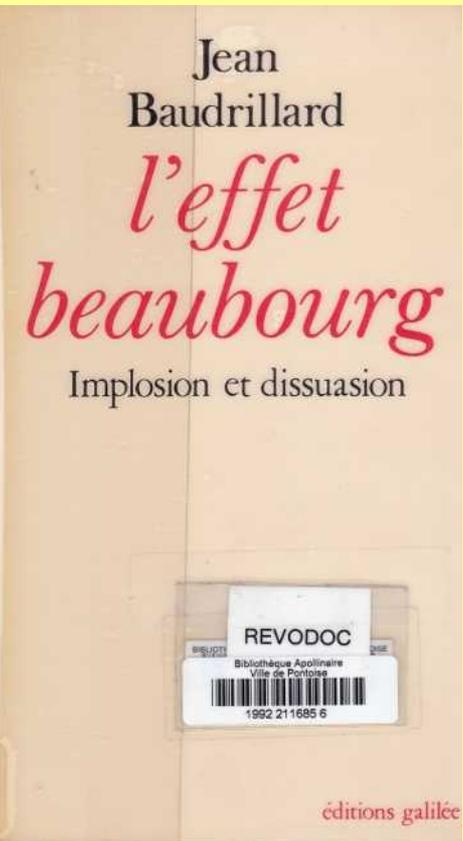
**Population !**



Mais voilà qu'avec la médiathèque, « la profession » est confrontée au public de masse, à la foule. On entendit alors dans une partie de ses rangs comme un regret de l'intrusion de cette foule au comportement dérangeant, exigeant, ingrat. En devenant équipement de masse, la bibliothèque perd le confort de l'entre-soi.

Photo D. Lahary (2017) CCO

J'ai emprunté ce livre grâce à RéVODOC, le réseau documentaire du Val d'Oise qui permet un prêt entre bibliothèque à l'échelle départementale.



Cette réaction n'est pas sans rappeler celle de Jean Baudrillard qui, il y a 40 ans, salua l'ouverture du Centre Pompidou par une critique radicale fondé sur un mépris des « masses » qu'on n'est pas obligé de partager.

ses s'y ruent non parce qu'elles salivent vers cette culture dont elles seraient frustrées depuis des siècles, mais parce qu'elles ont pour la première fois l'occasion de participer massivement à cet immense travail de deuil d'une culture qu'elles ont au fond toujours détestée.

Le malentendu est donc total lorsqu'on dénonce Beaubourg comme une mystification culturelle de masse. Les masses, elles, s'y précipitent pour jouir de cette mise à mort, de ce dépeçage, de cette prostitution opérationnelle d'une culture enfin véritablement liquidée, y compris toute contre-culture qui n'en est que l'apothéose. Les masses foncent vers Beaubourg comme elles foncent vers les lieux de catastrophe, avec le même élan irrésistible. Mieux : elles *sont* la catastrophe de Beaubourg. Leur nombre, leur piétinement, leur

fascination, leur prurit de tout voir et de tout manipuler est un comportement objectivement mortel et catastrophique pour toute l'entreprise. Non seulement leur poids met en danger l'édifice, mais leur adhésion, leur curiosité anéantit les contenus mêmes de cette culture d'animation. Ce rush n'a plus aucune commune mesure avec ce qui se proposait comme objectif culturel, c'en est la négation radicale, dans son excès et son succès même. C'est donc la masse qui fait office d'agent catastrophique dans cette structure de catastrophe, *c'est la masse elle-même qui met fin à la culture de masse.*

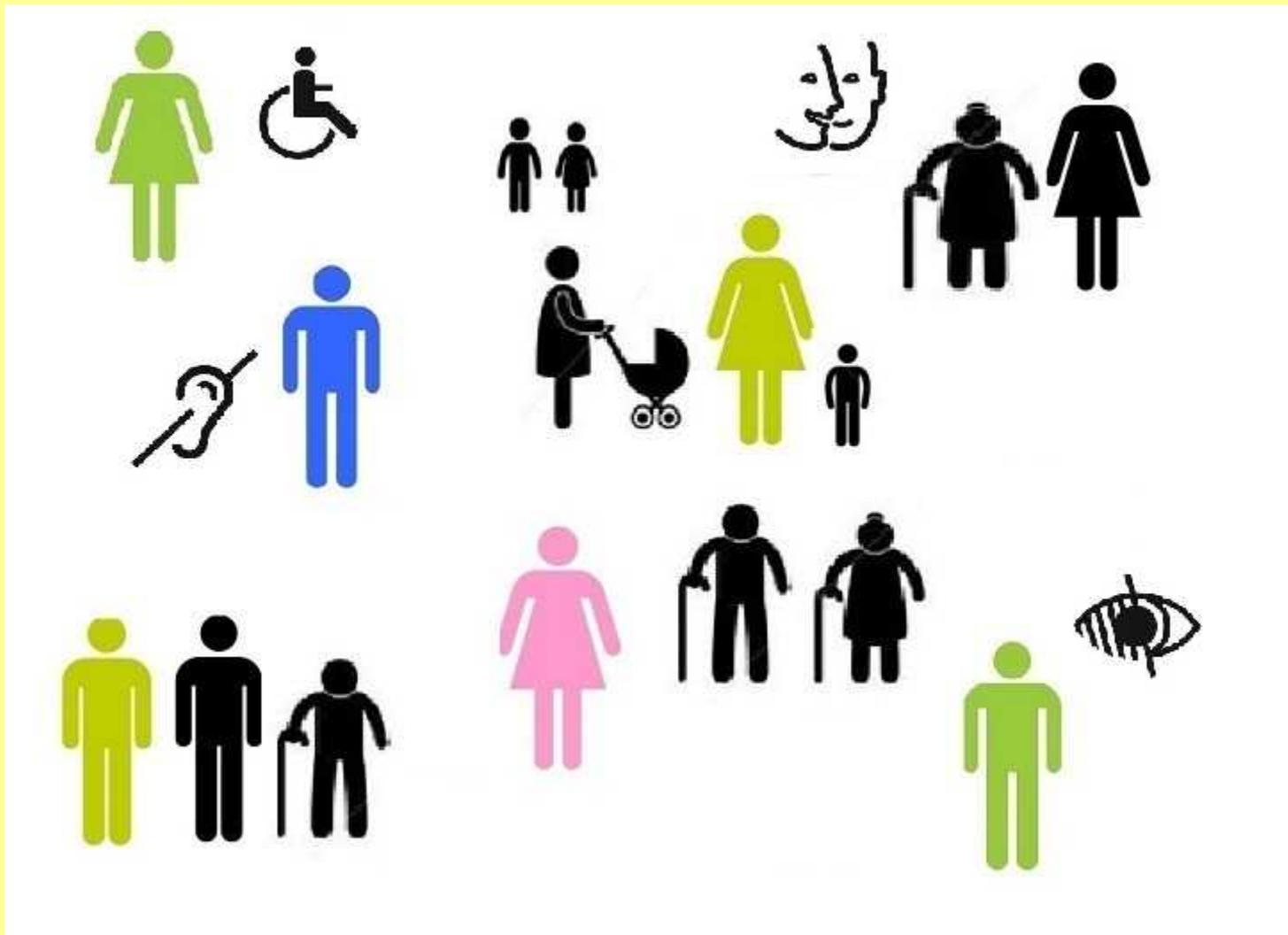
Circulant dans l'espace de la transparence elle est certes convertie en flux, mais en même temps, par son opacité et son inertie, elle met fin à cet espace « polyvalent ». On la convie à participer, à simuler, à

J'avoue avoir assez longtemps refusé de séparer le public en segments, terme de marketing. J'ai même écrit en 1993 un article refusant cette notion de segmentation, que je renie totalement aujourd'hui. C'était ne s'en tenir qu' à ce que Claude Poissenot appelle « l'utilisateur abstrait ».

Oui, il est légitime et nécessaire d'analyser les publics en les segmentant et en définissant dans la politique de lecture publique des publics cibles.



Photo D. Lahary CCO



12/04/76

# La Section enfantine

Dép. actuel. Très lié à la CP mais à l'origine  
aucune place

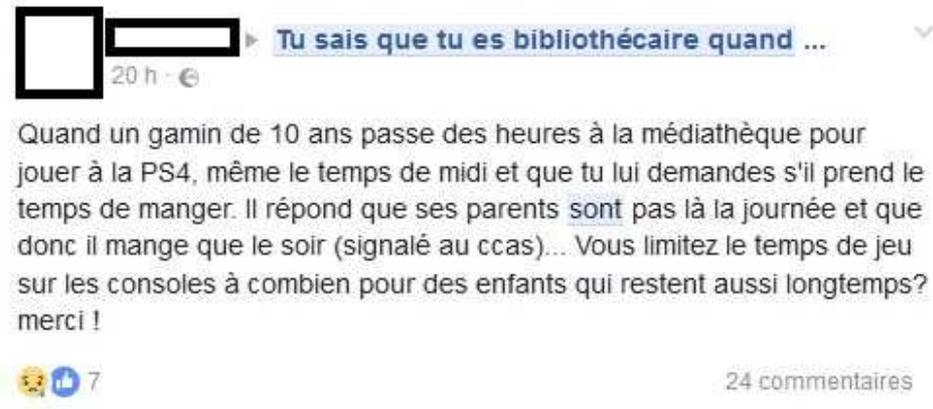
B. ad. 1862 publ. ad. et ad.: pas de place au lieu de fait.  
sit. lib. Droit français.

# Anglophone

Mais n'oublions jamais que le public fréquentant les bibliothèques proportionnellement le plus massif dans sa classe d'âge, ce sont les enfants, que bibliothécaires et libraires appellent la « jeunesse ».

C'était en 1976 une idée encore neuve.

Public qui comme les autres mute dans ses usages, posant de nouvelles questions à « la profession ».



# Quel rapport au public ?



La conquête ou l'apprivoisement réciproque ?

Quand on raisonne « population », on ne pense pas « conquête », mais services.

# Participer



Construction en Lego du projet Agora, Biblio Remix à l'EESAB en juin 2013, CC-BY-SA Auregann



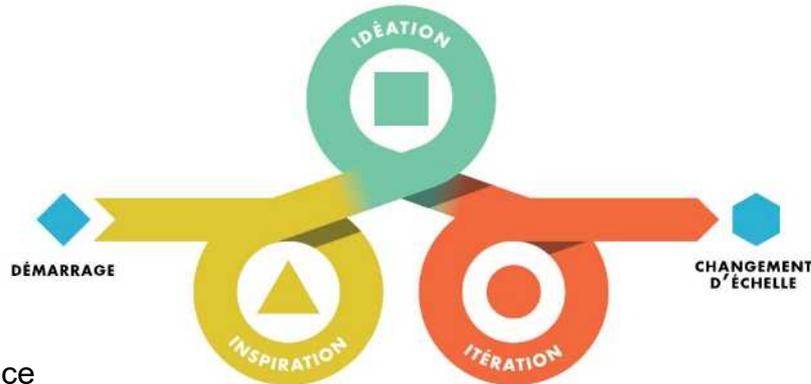
Visuel de Doc@Brest

Alors qu'il y a 40 ans « la profession » se positionnait généralement contre les « comité d'usagers » jugés non représentatifs, on va chercher au 21<sup>e</sup> siècle à développer les formes de participation.

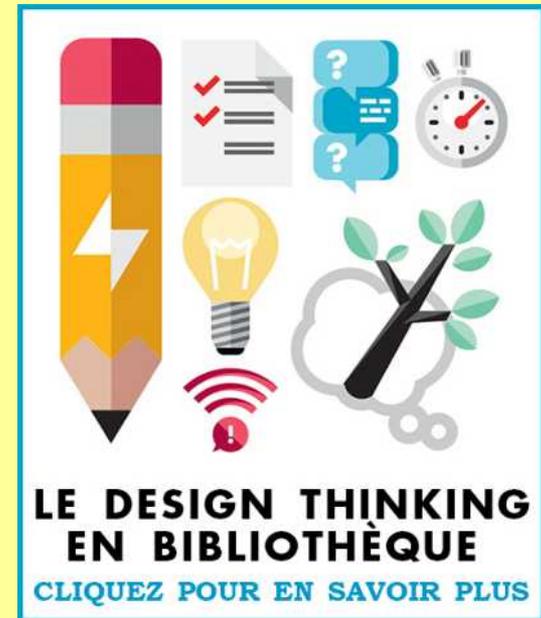


Biblio-remix à la bibliothèque du Landry (Rennes)

# Participer



Le recueil factice



J'ai eu la chance en 2011 d'avoir un DGS passionné de design thinking, qui peut concerner toutes sortes de services publics.. Quelques années plus tard, ce thème est grâce à Nicolas Beudon connu dans les bibliothèques. Concevoir des services publics en se mettant à la place du public, ce n'est pas une mode mais une nécessité.

**Les auteurs,**

**Une affaire  
de droit ?**



Les termes juridiques sont ainsi libellés que le mot « auteur » est associé à un droit qui le concerne, mais aussi sans doute au premier chef les éditeurs.

Il y a 40 ans, « la profession » ne s'en souciait généralement guère, j'en témoigne pour mon cas. Dans nos documents pour le public, nous reproduisons allègrement textes et images sans nous soucier de rien.

Le numérique, qui permet à la fois la liberté absolue et la traçabilité totale, allait imposer avec obsession les questions de droit d'auteur.

C'est pourtant sur les documents physiques que la première bataille va se dérouler.

Photo D. Lahary CCO



# Après la pétition en faveur du prêt payant des livres. Polémique en bibliothèque. Les pouvoirs publics vont devoir arbitrer le vif conflit qui oppose auteurs et bibliothécaires.

Par Ange-Dominique BOUZET — 22 avril 2000 à 23:54

En l'an 2000, « la profession » va être stupéfaite de découvrir une offensive menée par un éditeur, estimé s'il en est, Jérôme Lindon des éditions de Minuit. Il emmena des auteurs non moins estimés pour réclamer le « prêt payant » : une tarification à chaque acte d'emprunt ! D'autres auteurs contre-pétitionnèrent. Un compromis fut trouvé dans la loi du 18 juin 2003 sur droit de prêt transposant une directive européenne de... 1992.

de tous styles, venant principalement des éditions de Minuit, de POL, d'Albin Michel, de Grasset, de Plon ou des PUF : Pierre Assouline, Nicole Avril, Christophe Baille, Pierre Bellemare, René Belletto, Tahar Ben Jelloun, Juliette Benzoni, Yves Berger, Philippe Jouvard, Michel Braudeau, Emmanuel Carrère, Jean-Claude Carrière, Hervé de Charette, Bernard Clavel, Christine Clerc, François de Closets, André Comte-Sponville, Marie Darrieussecq, Jean Diwo, Jean Echenoz, Louis Gardel, Henri Jougaud, Hervé Hamon, Roland accard, Thierry Jonquet, Pierre

Lepape, Bernard-Henri Lévy, Patrick Modiano, Amélie Nothomb, François Nourissier, Plantu, Patrick Rambaud, Yasmina Réza, Michel Rio, Alain Robbe-Grillet, Denis Roche, Olivier Rolin, Jean Rouaud, Claude Simon, Robert Solé, Jean-Philippe Toussaint, Henri Troyat, Zoé Valdés, Martin Winckler, etc.

plique qu'il est en fait hostile au prêt payant par les usagers, tandis que le nom d'Amélie Nothomb figure à la fois sur la pétition des auteurs et éditeurs et sur la contre-pétition lancée par la directrice du Salon du livre de la jeunesse de Montreuil, Henriette Zoughebi, qui demande « un versement forfaitaire aux auteurs, par l'Etat, au titre du droit de prêt dans les bibliothèques ». Cette pétition-ci regroupe une centaine de signatures, parmi lesquelles Pierre Bergounioux, François Bon, Michel Chaillou, Marie Desplechin, Pierre Dumayet, Jacques Lacarrière, Marie Nimier, Pef, Daniel Picouly, Claude Ponti, Jean Vautrin,

etc. D'autres ont publiquement manifesté leur hostilité au prêt payant, comme Jean-Marie Laclavetine, Michel Onfray, Dan Franck ou Baptiste-Marrey.

Extrait d'un article du Monde, début 2000

Mar  
05  
2009

## Archivistes, bibliothécaires et documentalistes ne sont pas les ennemis du droit d'auteur

La loi Création et internet (Hadopi), La loi DADVSI et ses suites, Le droit d'auteur et les droits voisins

No Responses »

Le magazine *Livres-Hebdo*, dans son numéro 766 du 28 février 2009 p. 52 (rubrique Edition) publie sous le titre « Nouvelles menaces sur le droit d'auteur » un article relatif à une pétition des éditeurs européens qui se termine par cette phrase : « *En France le climat est particulièrement tendu avec la proposition d'amendement à la loi Création et Internet tendant à un élargissement de l'exception « bibliothèques »* ». Cette brève information du journal semble s'inspirer d'une mention figurant sur le site du Syndicat national de l'édition : « *en France, le risque d'un élargissement de l'exception « bibliothèques » existe [...] avec la proposition d'amendement à la loi Création et Internet actuellement promue par les bibliothécaires .* »

L'IABD (Interassociation archives bibliothèques documentation) rappelle ce qu'elle a déjà expliqué lors des débats qui ont précédé l'adoption de la loi DADVSI du 1er août 2006 : aucune de ses propositions ne menacent les intérêts matériels et moraux des ayants droits du droit d'auteur et des droits voisins.

Puis ce fut la bataille de la loi DADVSI. Les associations réunies au sein de l'IABD obtinrent en 2006 un succès partiel avec une exception de consultation ou écoute sur place qui fut améliorée dans le cadre de la loi Création et Internet du 12 juin 2009.



Le dossier qui n'est toujours pas réglé est celui dit du « prêt numérique » pour lequel EBLIDA, la fédération européenne des associations de bibliothèque et de documentation, réclame une exception de nature à unifier les conditions d'accès par les bibliothèques aux livres numériques.

## Aider le public à découvrir les auteurs d'aujourd'hui

### Organiser des rencontres avec des auteurs : des questionnements à la réalisation concrète.

Faire découvrir des livres lors d'une rencontre avec un auteur est un moment essentiel de la vie d'une bibliothèque. Une rencontre avec un auteur met en lien : des livres, un auteur, un public. L'organisateur devient le passeur. Il remplit alors une part des missions de lecture publique inscrites dans le manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique.

### Quelques questions avant de se lancer dans l'aventure

- ▶ Quel auteur, quels livres et pourquoi ?
- ▶ Cette rencontre est-elle véritablement un moment de découvertes ou sacrifie-t-elle aux appels des sirènes médiatiques ?
- ▶ La manifestation a-t-elle une réelle portée littéraire ?
- ▶ Pour une tentative de définition du littéraire : aller voir du côté de Dominique Viart, Maurice Blanchot, Jacques Roubaud...
- ▶ Pourquoi est-ce si nécessaire de créer des liens avec le littéraire ?
- ▶ La littérature pour quoi faire ? : aller voir du côté de Danièle Sallenave, Roberto Juarroz, Antoine Compagnon et sa leçon inaugurale au collège de France.
- ▶ Qu'est-ce que devenir passeur d'une œuvre ?
- ▶ Qu'est-ce qu'accueillir un auteur ?



Fort heureusement, les relations entre auteurs et bibliothèques ne se limitent pas aux questions de droit. Les partenariats et l'accueil d'auteurs, y compris en résidence, se sont développés.

# Pluralisme



TELEPHONE  
645.21.60

CABINET DU MAIRE

## MAIRIE DE VANVES

(Hauts de Seine)

NOTE A MONSIEUR LE BIBLIOTHECAIRE

JE VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR RETIRER DE LA BIBLIOTHEQUE  
LES TROIS TITRES SUIVANTS :

- 1) Histoire de l'erotisme
  - 2) Vénus erotica ,d'Anais Nin
  - 3) Les petits oiseaux,d'Anais Nin
- ET DE LES DEPOSER DANS MON BUREAU.

Gérard Orillard  
Chevalier de la Légion  
d'honneur  
Maire de Vanves



Communiqué dans la semaine du 16 au 19 février 1983



TEL. 645.21.60

Adr. postale : B.P. 33  
92173 VANVES CEDEX  
Toute la correspondance doit  
être adressée à M. le Maire

## VILLE DE VANVES

HAUTS-DE-SEINE

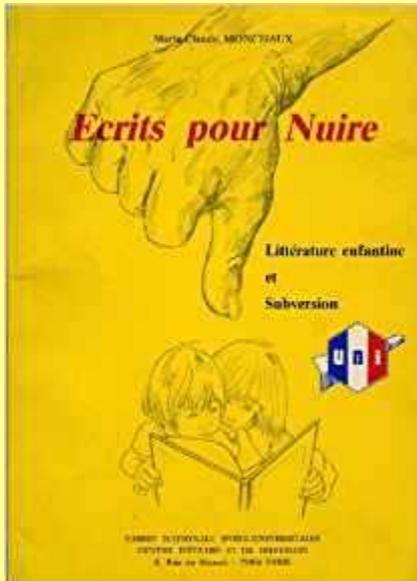
### NOTE

M Lahary

J'en serais p d'accord  
pu l'achat de lui  
à arabe

  
22-10-86

La censure vient rarement sur la place publique . Voici deux notes que j'ai personnellement reçues du maire de la commune où j'exerçais dans les années 1980.



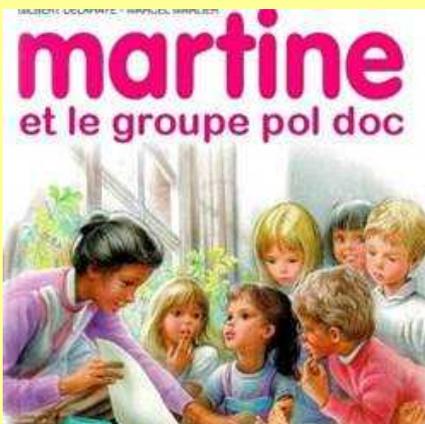
La demande de censure peut faire l'objet de campagnes publiques. Ainsi l'ouvrage *Ecrits pour nuire* paru en 1985 s'élevait contre un certain nombre d'ouvrages pour l'enfance et l'adolescence. Elle suscita le comité *Renvoyons la censure* auquel l'ABF participa..

Ce type de campagne revient de temps à autre.

Ainsi en 2014 le blog *Le salon beige* appela-t-il ouvertement à retirer certains livres de bibliothèques nommément désignées.

Mais c'est après les élections municipale de 1995 qui vit le Front national conquérir quelques villes du Sud que la question du contrôle politique des collections fut posée avec force.





« La profession » s'élevait contre les ingérences, fort bien. Mais comment, selon quels principes constituait-elle ses collections ? Je témoigne que nous ne parlions jamais de cela entre nous. Cela se passait dans l'intimité, le secret.

Cela ne pouvait durer. Alors se développa la « poldoc », la politique documentaire, pour laquelle le regretté Bertrand Calenge fit tant. Le groupe Poldoc fut créé à son instigation en 1999 et existe toujours. On y trouve quantité d'outils et de chartes. Et bien sûr, depuis le temps, toutes les bibliothèques sont dotées d'une charte validée par l'assemblée délibérante locale et accessible pour le public... Hélas, pas encore.



# Encyclopédisme ?

Dessin de Gédé



« La profession » s'était fait une règle de constituer des collections encyclopédiques, ce qui revenait selon la taille de l'établissement à avoir beaucoup de tout... ou un tout petit peu de tout. Cela commence à être remis en cause.

Cela vint de deux côtés. D'une part, dans une optique territoriale, une bibliothèque de proximité n'a pas besoin d'avoir de tout, puisqu'on peut faire venir.

D'autre part, du point de vue des gens, l'important n'est-il pas qu'ils aient eux accès à tout, la bibliothèque étant un recours parmi d'autres ?



# JE SUIS CHARLIE

Les attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015, qui devaient hélas être suivies par bien d'autres, ont provoqué dans les bibliothèques françaises un mouvement d'expression tantôt spontané, tantôt prescrit par l'autorité politique elle-même, et qui fut bien décrit par Raphaëlle Bats.

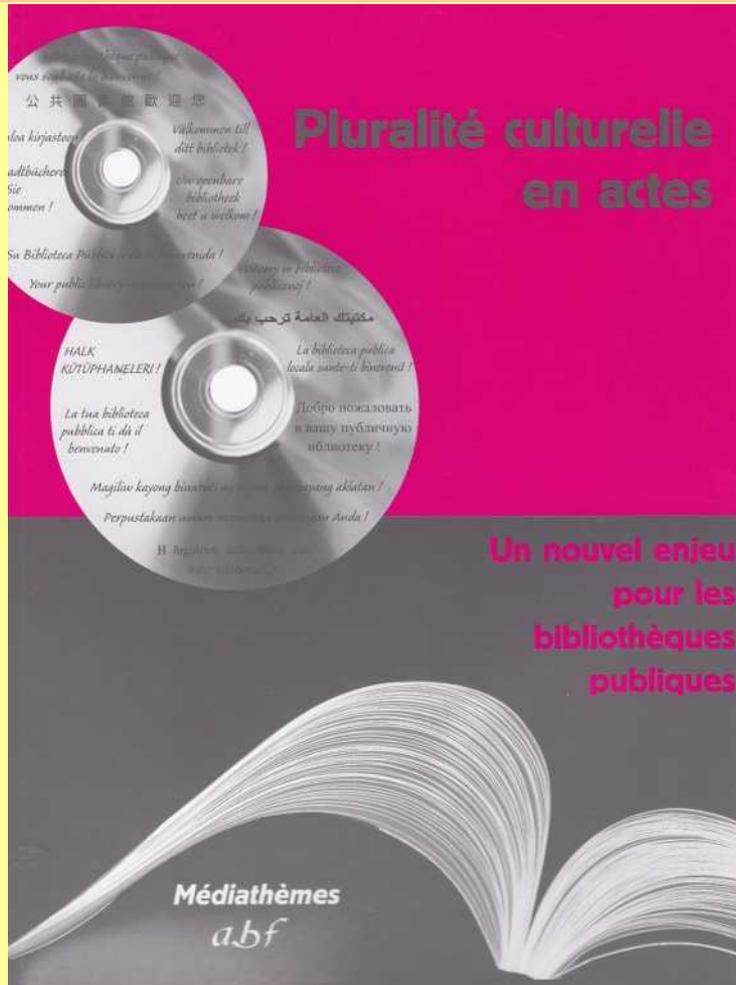


Charlie-Hebdo, 1<sup>er</sup> juillet 2015

Sans unanimité, puisque dans les équipes on fut – ou non – Charlie et le demeura ou non, se posèrent crûment deux questions sur le rôle des bibliothèques : comme facilitant le vivre ensemble, et comme garantes d'une laïcité républicaine.

Pourtant, et alors qu'à titre personnel des bibliothécaires se sont exprimés sur les réseaux sociaux en des sens d'ailleurs opposés, la question de la laïcité en bibliothèque demeure peu débattue malgré un rapport bienvenu de l'IGB.

La question de l'ouverture à des cultures diverses présentes au sein des populations, demeure en France timidement abordée en bibliothèque, en des termes qui évoluent comme dans le reste de la société, de la pluralité culturelle à l'interculturalité .



**2004**



**2017**

# Economie politique

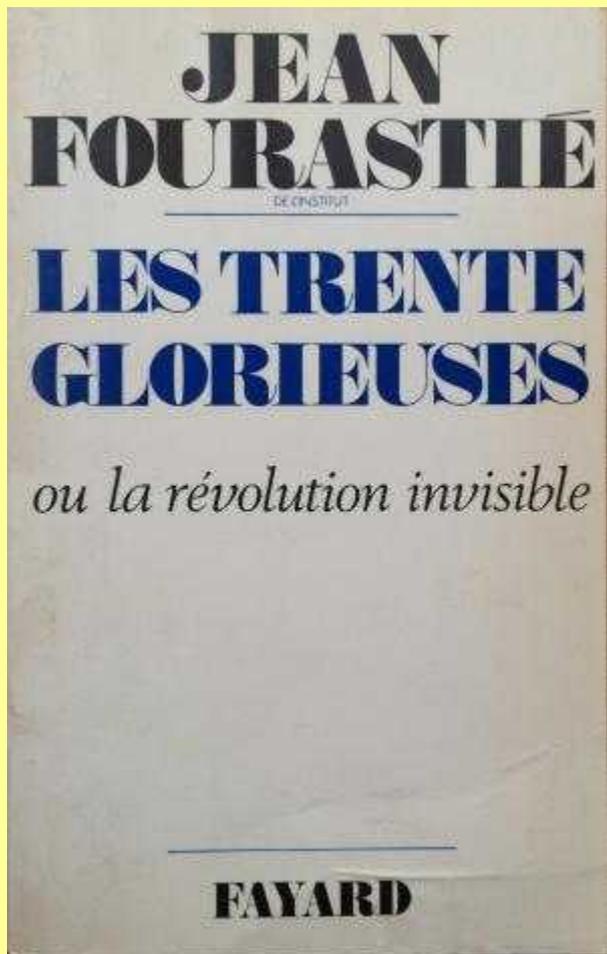
Dominique Lahary. *40 ans de lecture publique : un regard subjectif*. BPI, 16 octobre 2017

## MOTION VOTÉE AU CONGRÈS DE LYON

L'Association des Bibliothécaires français réunie en Congrès à Lyon les 19-20-21 mai 1977 :

- - Proteste énergiquement contre la pénurie de crédits dont souffrent les bibliothèques, pénurie qui leur interdit de remplir normalement leur fonction. Elle pense néanmoins nécessaire d'améliorer la gestion des établissements en y développant des techniques « organisation et méthodes ».
- - Demande que le Secrétariat aux Universités crée à l'intérieur du Service des Bibliothèques une équipe pouvant entreprendre des études d'organisation et de gestion, applicables à toutes les bibliothèques.
- - Demande qu'une formation en gestion soit donnée aux futurs bibliothécaires (à tous les niveaux) et aux bibliothécaires ayant besoin d'un recyclage.
- - Estime nécessaire de créer un groupe de travail bipartite (bibliothécaires et gestionnaires) pour définir à partir de ce qui se passe à l'étranger un programme de travail et les études susceptibles d'améliorer la gestion et la planification des bibliothèques.

La question des moyens n'est pas nouvelle, et avec elle la revendication d'augmentation des crédits, qu'ils soient nationaux ou locaux.



Les collectivités territoriales ont connu leurs « trente glorieuses », parfaitement décalées par rapport à celles de l'économie générale qui prirent fin avec la crise du pétrole de 1973. Les bibliothèques publiques ont à l'évidence profité de ce mouvement ascendant.

Ces « trente glorieuses » sont aujourd'hui derrière nous. Même si çà et là des investissements nouveaux peuvent être consentis, on ne peut plus raisonner comme si on pouvait disposer de toujours plus de moyens, et comme si toute amélioration était conditionnée par une augmentation de ceux-ci.

La gratuité des inscriptions (puisque celle du prêt a été heureusement sauvegardée) demeure en bien des endroits une idée neuve bien qu'elle semble globalement progresser.

Et pourtant : avec le numérique, la gratuité est devenu un véritable modèle marchand.

Le raisonnement si souvent tenu selon lequel « ce qui est gratuit ne vaut rien »... ne vaut plus rien..



## Concurrence

La notion de concurrence, parfaitement inconnue en bibliothéconomie française dans les années 1970, s'est invitée dans les années 2000. Est-ce à dire qu'Internet fait concurrence à la bibliothèque ?

## Marché

J'ai plutôt considéré qu'elle évoluait effectivement dans un univers de concurrence mais du point de vue des populations qui, c'est normal, choisissent à tout moment ce qui est le plus commode, le plus rapide, le moins cher et le plus adéquat. Bref, elles sont dans un marché...

## Service public !

Cela n'empêche pas, que du point de vue de l'offre, les bibliothèques publiques se situent clairement dans le cadre de mission de services public

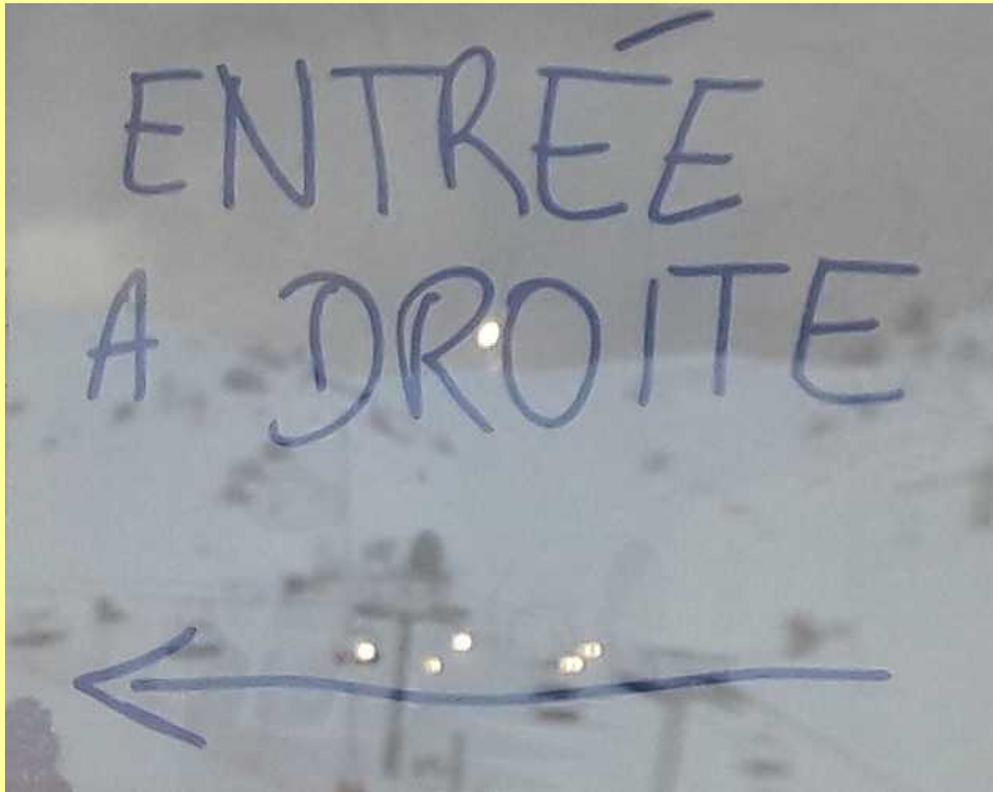


Photo D. Lahary CCO

La bibliothèque publique est-elle de droite ou de gauche ? Si l'on considère la couleur politique des maires ou présidents concernés, j'ai constaté dans tous les camps de l'excellence comme de l'insignifiance, ce qui est finalement rassurant : l'excellence peut advenir à peu près partout.

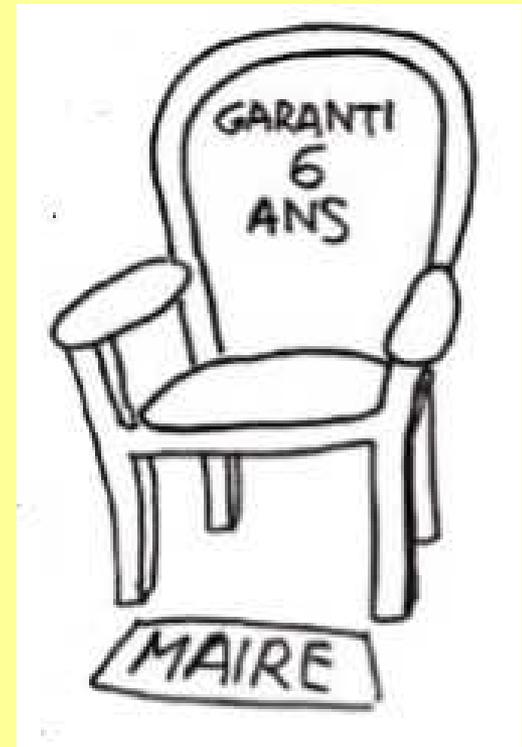


.../... désigner, eux et les directions générales, était l'indice d'une malencontreuse posture d'extériorité.

Ah, les élus ! Combien de remarques hostiles ai-je entendu depuis 40 ans ! Heureusement ce n'est pas unanime même si ça continue.

Bien sûr nous sommes sur une autre temporalité, nous ne sommes pas soumis au suffrage universel mais à une hiérarchie.

Il m'a semblé que le très curieux usage du mot « tutelle » pour les .../....



## A bas les tutelles !

Posted by **Dominique Lahary** sur 8 juin 2011

Les bibliothécaires français appellent souvent « tutelle » l'autorité sous laquelle ils sont placés.

Je peux me tromper mais je ne vois pas d'autre profession du secteur public qui utilise ce terme ainsi.

Je ne suis heureusement pas le seul de « la profession » à dire qu'il nous faut trouver un langage commun, et que se contenter de références corporatives, fussent-elles mondiales, ne suffit pas à créer le lien.





# L'Etat, ses bibliothèques, sa politique

Dominique Lahary. *40 ans de lecture publique : un regard subjectif*. BPI, 16 octobre 2017

« La profession » a toujours été attachée au rôle de l'Etat.

**DBLP**

En 1977, on était 2 ans après le drame : la scission de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique, chargée de l'ensemble des bibliothèques au sein du ministère chargé de l'enseignement supérieur, entre une direction « enseignement supérieur » et une direction « culture ».

**DLL**

**SLL**

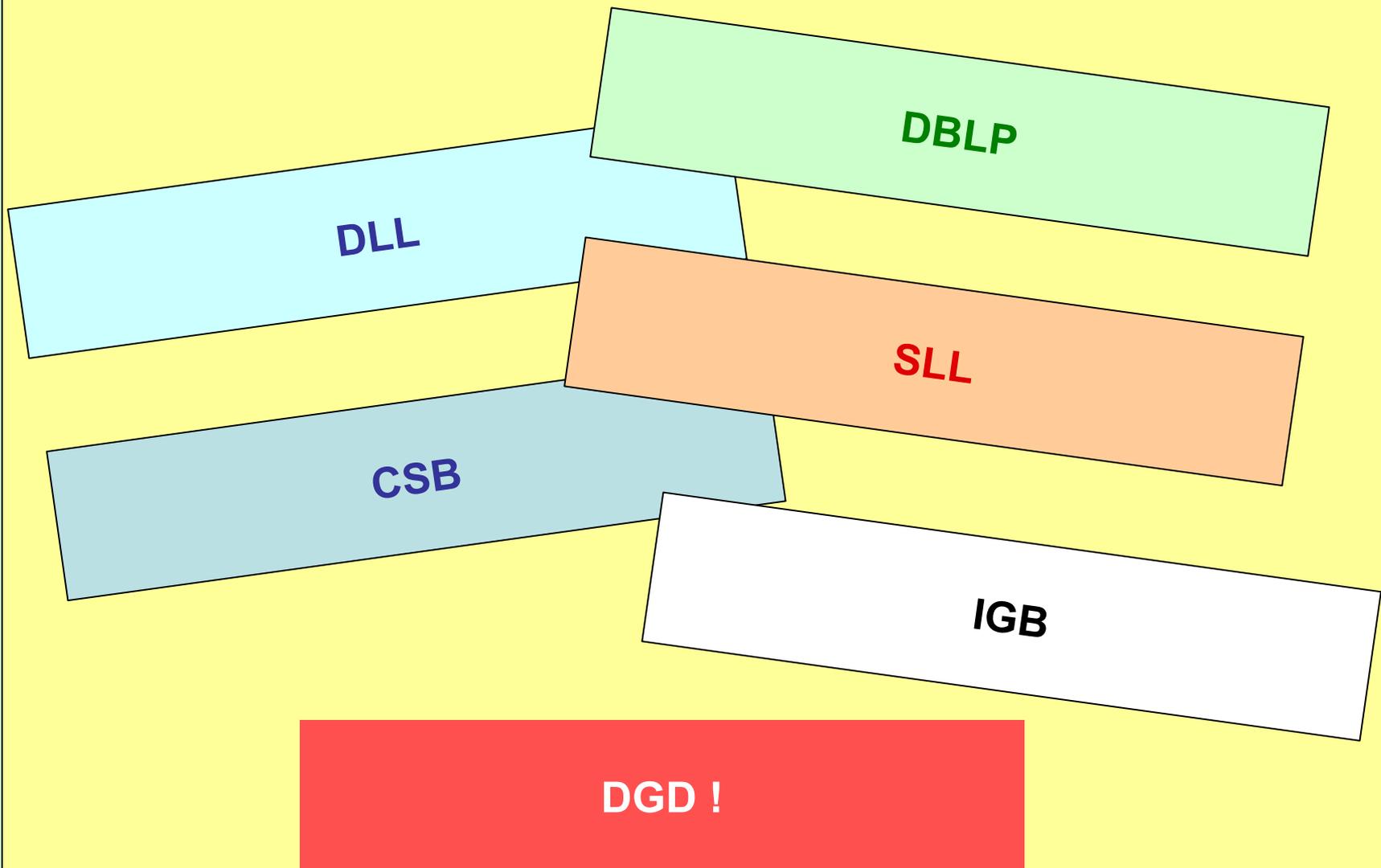
Les bibliothèques publiques, séparées de leurs cousines les BU, attendirent donc tout de la direction du livre et de la lecture du ministère de la culture, se sentant comme collectivement déclassées quand la direction fut ravalée au rang de service.

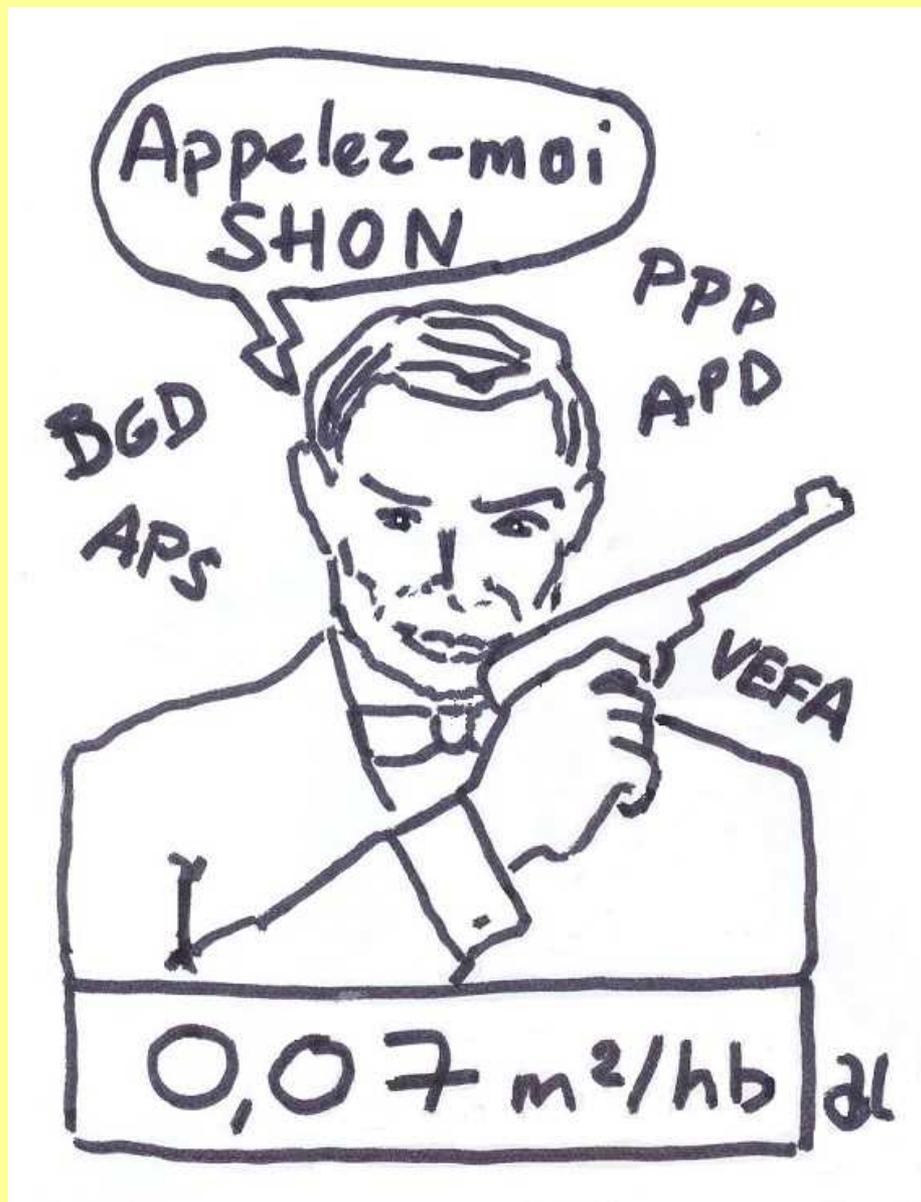
## CSB

Sans reconstituer la défunte DBLP, le Conseil supérieur des bibliothèques n'en fut pas moins entre 1989 et 2000 une instance consultative traitant de l'ensemble des bibliothèques. Restent ses rapports annuels et la toujours utile Charte des bibliothèques de 1991. Nous devons beaucoup à son secrétaire général puis dernier président qui dirigea naguère la BPI : Michel Melot.

## IGB

Demeure comme instance interministérielle l'Inspection générale des bibliothèques, dont il faut aussi lire les rapports annuels et thématiques, dont récemment ceux sur les BDP, sur la couverture territoriale et sur la laïcité.





Le concours particulier de la DGD (dotation globale de décentralisation) est comme la colonne vertébrale financière de la politique de l'Etat en matière de bibliothèques territoriales, même si d'autres dispositifs (aujourd'hui les contrats territoire lecture) ont existé.

Institué en 1986 de façon dérogatoire aux lois de décentralisation, il facilite depuis les décisions d'investissement des collectivités tout en garantissant grâce à des critères, notamment de surface, une qualité de celles-ci.

A revisiter sans doute avec l'essor de l'intercommunalité.

La politique de l'Etat ce fut aussi.;

## La BnF

Après sa métamorphose de la fin des années 1980, elle a mené une politique de coopération notamment dans le cadre des pôles associés. Mais elle est aussi une source bibliographique, du cédérom des années 1980 aux notices gratuites d'aujourd'hui

## La BPI

D'abord vue comme un établissement pilote expérimentateur, elle a progressivement développé une politique de coopération non seulement internationale mais nationale, dont Carel est un des fleurons.

Mais elle a aussi mis son service *Études et recherches* à la disposition de tous par ses études et interventions .

La politique de l'Etat ce fut aussi.;

## Les BMC

Héritage des années 30, ce statut a continué à se manifester par la présence de conservateurs d'Etat qui ont apporté une utile contribution à l'évolution de la lecture publique. Ils ont heureusement été rejoints par des conservateurs et bibliothécaires territoriaux, ce qui était demeuré impossible jusqu'au début des années 1980. Au 21<sup>e</sup> siècle, l'Etat a réduit les postes et conventionné sur les missions.

## Les BMVR

Voilà un programme qui, sous une appellation improbable, a permis à 12 grandes villes de sortir de leur sous-développement dans les années 1990 et leur tour. Et tant pis pour celles qui ont passé national des Ruches, lancé en 2003, concernait de petits équipements.

## Les BCP

De 1977 à 1986, l'Etat allait achever la couverture du pays et donner aux BCP, avec la circulaire de 1985 du grand directeur du livre que fut Jean Gattegno, une feuille de route visionnaire.

# Territoires

# Les territoires,



Photo D. Lahary CCO

Dominique Lahary. *40 ans de lecture publique : un regard subjectif*. BPI, 16 octobre 2017

# Les territoires, ce sont d'abord des gens

Tandis que les bibliothèques persistaient à être pensées, décidées, financées, gérées à l'échelle administrative qui étaient la leur, très majoritairement la commune,

les gens, eux, vivaient à portée de leurs mobilités quotidiennes ou du moins régulières, au sein de ce qu'on va appeler des bassins de vie, même si leur délimitation est propre à chacun, y compris au sein d'un même foyer.

Si la question territoriale va se poser en termes institutionnels, il est important de se placer d'abord sur le terrain des populations, qui utilisent les bibliothèques au rythme et à l'échelle de leur vie, entre proximité et attractivité.

Le maillage territorial des services de lecture publique s'analyse et s'évalue d'abord à cette aune.

Photo D. Lahary CCO

### **Pourquoi la bibliothèque de secteur ?**

par Michel Bouvy

(Texte intégral de l'interview publié sous forme abrégée dans BIBLIothèque(s) n°28, juin 2006)

#### **Comment avez-vous été amené à développer avec d'autres l'idée de bibliothèque de secteur ?**

Il ne faudrait pas croire que l'idée de la bibliothèque de secteur est née brutalement un jour de l'imagination d'un petit groupe de bibliothécaires. Bien au contraire, elle est le fruit de réflexions d'hommes et de femmes de terrain.

Au départ, il y avait la constatation évidente de la situation de l'ensemble des bibliothèques françaises dans les années 50, résultat navrant de décennies de décentralisation. A cet aspect se joignait une critique de la conception élitiste du rôle de ces bibliothèques, basée sur une tradition issue de leur origines qui les orientait beaucoup plus vers la conservation que vers la diffusion, freinée au maximum, cantonnée dans les bibliothèques dites " populaires. "

L'idée n'est pas neuve. Dans les années 60, un groupe de bibliothécaires chevronnés a ardemment défendu l'idée d'une organisation en réseau des bibliothèques, sous l'appellation de « bibliothèque de secteur ». Cette position a fait polémique, notamment au sein de l'ABF, et j'en ai connu les derniers feux. C'est qu'ils ne pouvaient alors imaginer d'autre cadre que national pour une telle organisation.

Aujourd'hui, l'intercommunalité permet de donner un cadre politique à l'organisation en réseau des services directs à la population.

## De la coopération entre bibliothèques

### À la coopération intercommunale

Durant les années 1980 et 1990, le thème de la coopération entre bibliothèques a souvent été développé dans les colloques, journées d'étude et articles. Il avait en partie un aspect incantatoire : c'est bien de coopérer mais nous continuions à travailler chacun dans notre coin.

La DLL suscita, dans les années 1980, la création d'agences régionales de coopération entre bibliothèques, réunies en une fédération nationale. Elles sont devenues, par transformation ou fusion, des organismes interprofessionnels s'adressant à l'ensemble des professions dites du livre, avec les auteurs, libraires, éditeurs, voire se sont élargies à d'autres secteurs, et n'existent qu'avec le soutien des régions.

La coopération entre bibliothèques demeurait dans l'entre-soi. On va passer à la coopération intercommunale en matière de bibliothèques, d'abord dans le cadre des villes nouvelles créées dans les années 1970, puis un peu partout après la loi Chevènement de 1999 sur la coopération intercommunale.

La réforme territoriale, qui va se manifester par une série de lois promulguées entre 2010 et 2015, va installer définitivement l'intercommunalité comme cadre majeur de l'action publique locale tout en procédant à des repérimétrages successifs.



BBF #12



SOMMAIRE ▶

ACCUEIL / DOSSIER / 2017, N°12 : FAIRE TERRITOIRE / LES BIBLIOTHÈQUES EN PLEINE RÉFORME TERRITORIALE

## LES BIBLIOTHÈQUES EN PLEINE RÉFORME TERRITORIALE

DOMINIQUE LAHARY 

**L**e 17 juin 1789, un mois à peine après la réunion des États généraux à Versailles, les députés du tiers état se proclament Assemblée nationale. Et c'est avant la

La lecture publique s'est révélée une bonne cliente pour l'intercommunalité, tant l'utilité d'une organisation délibérée du maillage territorial tombe sous le sens.

C'est la possibilité de services augmentés, tendant vers l'égalité territoriale pour chacun, en même temps qu'une amélioration de l'efficacité indispensable après la fin des « trente glorieuses » territoriales.

Mais contrairement à ce dont rêvaient les tenants de la « bibliothèque de secteur », ce n'est et ce ne sera « nulle part pareil » tant le cadre légal et institutionnel permet une diversité des formules de coopération intercommunale, entre la gestion intercommunale totalement intégrée et la coopération informelle entre plusieurs communes, en passant par la mise en réseau d'équipements municipaux.

Une mutation, qui prendra du temps, est en cours qui est en train de bouleverser bien des habitudes de travail, de modifier la façon de penser et mettre en œuvre des services de bibliothèques à une échelle où ils peuvent être plus efficaces.

# Où est la lecture publique ?

État

(Région)

Département

Interco

Commune

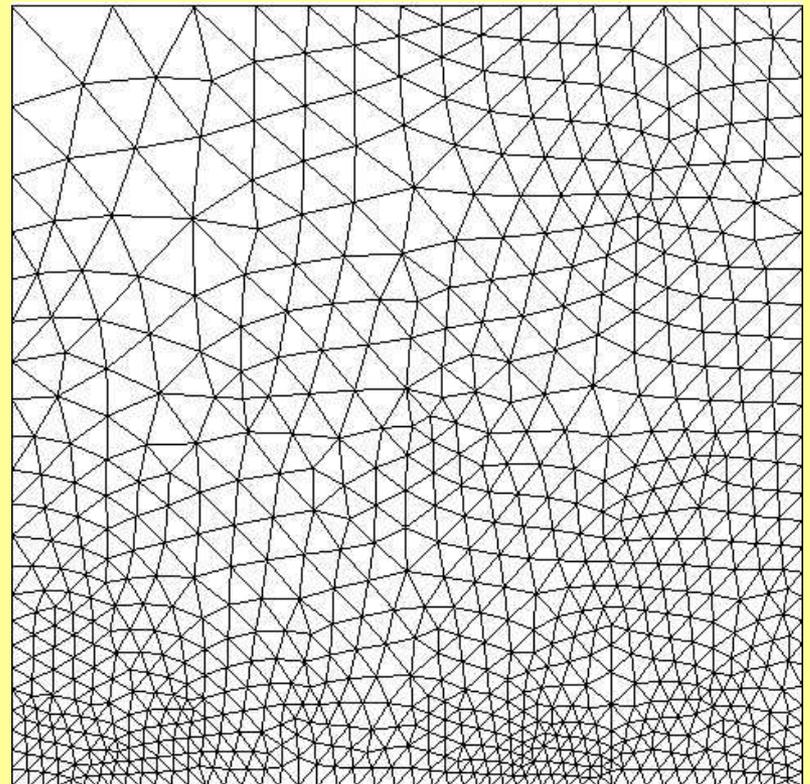


La lecture publique s'est installée à tous les étages du millefeuille politico-administratif.

Il n'y a pas de doublon si chaque échelon se consacre à ce pour quoi il est le plus efficace... et efficient !



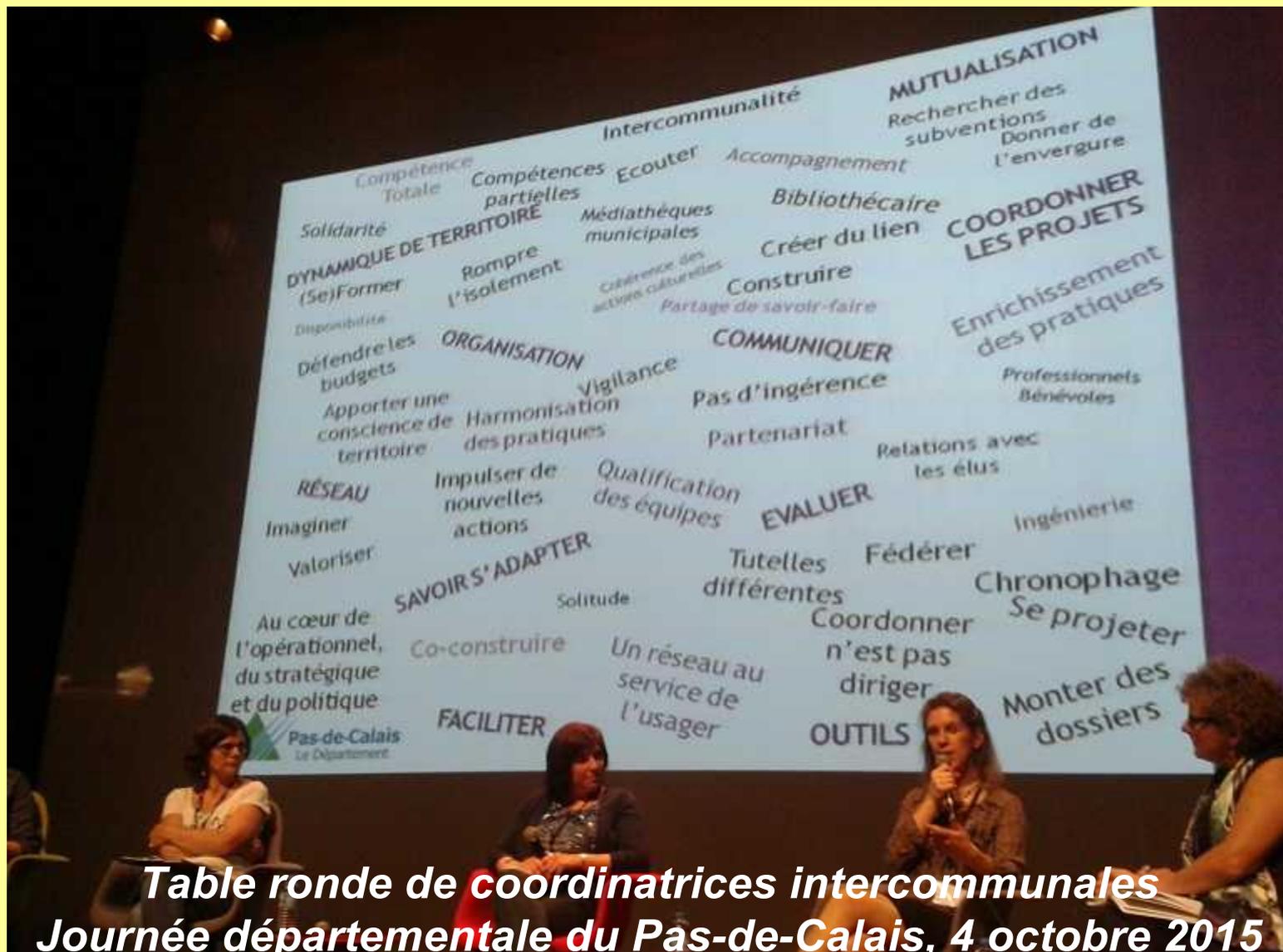
Il fallait passer de la notion de "bibliothèque" (un seul bâtiment)  
à celle de réseau communal, comprenant plusieurs bâtiments et des  
bibliobus. On peut maintenant parler de réseau à Grenoble, Toulouse,  
Rouen, Besançon, ~~Toulouse~~, Montreuil, St Denis ...



Dans mes cours du CAFB de 1956-76,  
il n'était encore question que de  
réseaux communaux. Mais les formes  
peuvent être les mêmes.

On pense de plus en plus « maillage  
territorial » et il faut considérer qu'un  
réseau de bibliothèques ce sont des  
bâtiments... et un ou des véhicules !.

# Coordinateur·trice·s intercommunaux·ales



**Table ronde de coordinatrices intercommunales  
Journée départementale du Pas-de-Calais, 4 octobre 2015**

Photo D. Lahary CCO

Dominique Lahary. 40 ans de lecture publique : un regard subjectif. BPI, 16 octobre 2017

# Coordinateur·trice·s intercommunaux·ales

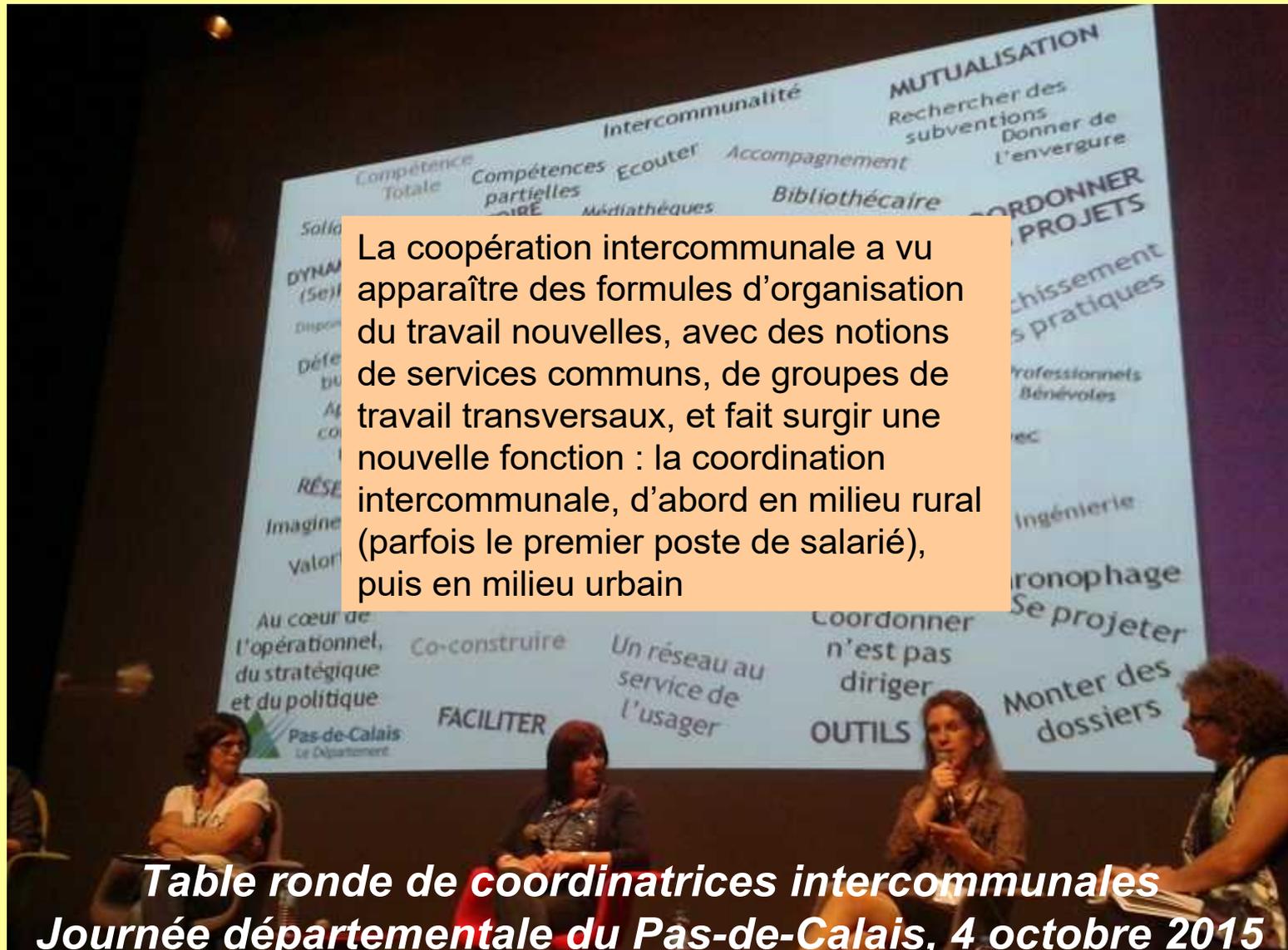


Photo D. Lahary CCO

Dominique Lahary. *40 ans de lecture publique : un regard subjectif*. BPI, 16 octobre 2017



maison Martinet et Froulé et de Violante

- Dire que nous v'la parisiens !...

1860

Lith. Bastouche, Rue Paradis, P<sup>o</sup> Paris.

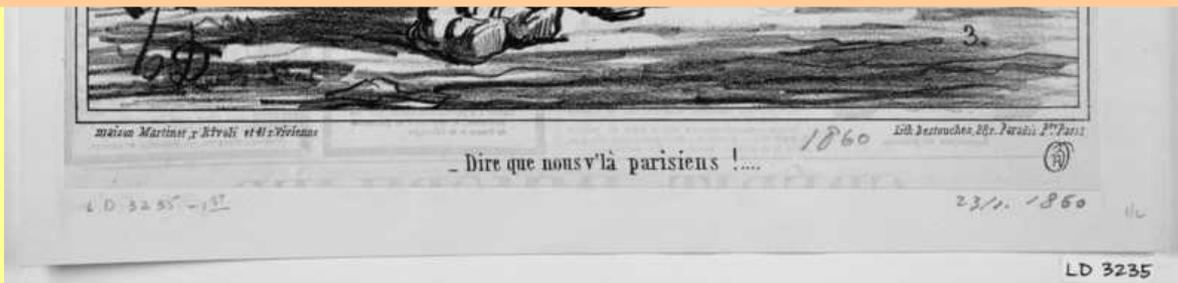
23/11. 1860

LD 3235

Gravure d'Honoré Daumier parue en 1860 après l'annexion par la ville de Paris des territoires communaux situés à l'intérieur des fortifications, avec des villages comme Vaugirard, Grenelle ou Belleville.



Les périmètres intercommunaux mettent en communication des bibliothèques urbaines employant exclusivement des salariés et des bibliothèques rurales, parfois très petites, où peuvent exercer – y compris exclusivement - des bénévoles. Rencontre de deux mondes qui s'ignoraient, seules les BDP ayant auparavant affaire aux seconds.



Gravure d'Honoré Daumier parue en 1860 après l'annexion par la ville de Paris des territoires communaux situés à l'intérieur des fortifications, avec des villages comme Vaugirard, Grenelle ou Belleville.

# Pour en savoir plus : Le blog de l'ABF

<http://www.bibenreseau.abf.asso.fr>

**Avec une boîte à outils  
en cours de constitution  
mais déjà bien fournie**

# De la BCP à la BDP puis à la BD

L'invention de la bibliothèque centrale de prêt (BCP) en 1945 fut un acte majeur d'aménagement du territoire. Mais il venait de l'Etat et consistait à aider chaque point isolément.

L'Etat avait successivement encouragé le dépôt en mairie, la desserte des écoles, le prêt direct à la population par bibliobus, l'encouragement à la création de « bibliothèques relais », le conventionnement avec les communes, la desserte des publics spécifiques et l'abandon de la desserte scolaire. Les pratiques des différentes BCP portaient différenciellement, selon leur date de création, la trace de ces différentes politiques, trace qui perdurera longtemps dans le siècle voire au-delà. Il faudra du temps pour qu'après le transfert de ces services de l'Etat aux départements au 1<sup>er</sup> janvier 1986 l'appropriation se fasse, jusqu'à ce que la BDP soient perçue comme un outil des politiques départementales.

Si l'abandon par une ordonnance de 2017 du « P » de « prêt » consacre une diversification des missions qui s'était généralisée, la montée de l'intercommunalité conduit les BD à accompagner l'organisation des territoires tout en assurant les services pour lesquels l'échelon départemental est le plus approprié. Elles sont « Indispensables autrement » (rapport de l'IGB, 2013)

# Espace-temps

BBF #5



## LES BIBLIOTHÈQUES DE LECTURE PUBLIQUE EN FRANCE VUES D'OUTRE-RHIN

PETER BORCHARDT

SOMMAIRE ▶



ien que,

Ce qui ne manque jamais d'étonner les bibliothécaires allemands, c'est la disproportion entre l'effectif du personnel et les heures d'ouverture. Nous constatons régulièrement que bien que les bibliothèques françaises disposent de plus de personnel que les bibliothèques allemandes, elles n'en continuent pas moins à offrir beaucoup moins d'heures d'ouverture.

Cette phrase d'un article d'un bibliothécaire allemand publié en 2002 est peut-être passée inaperçue. La question des horaires, longtemps demeurée en dehors des polémiques et de l'attention de la « profession » comme des médias, a surgi brusquement dans le débat public alors que deux rapports de l'IGB en 2008 et 2012 avaient déjà alerté sur la question.,

# 9 janvier 2014

## OUVRONS + les bibliothèques !

une initiative de  Bibliothèques  
Sans Frontières  
Libraries Without Borders

### Ouvrons + les bibliothèques !

*Pour l'ouverture des bibliothèques le soir et le week-end !*

Ce ne sont pas des bibliothécaires qui ont mis le sujet sur la place publique, mais une ONG, Bibliothèques sans frontières, par le biais d'une pétition. Elle exprimait au passage le **BESOIN** de bibliothèques. On n'en est plus à leur remise en cause.

13333 / 10000 signataires



SIGNER LA  
PÉTITION

# 13 janvier 2014



Ouvrons mieux les bibliothèques

Cette contre-pétition venue d'une partie de « la profession » revenait à dire qu'on ne pouvait songer à étendre les horaires que si tout le reste était parfait : en sommes que c'est une variable d'ajustement et non un élément essentiel du service.

1563 / 10000 signataires

15%



SIGNER LA  
PÉTITION



Actualité > Grand Sud > Ariège > Ax-les-Thermes

Publié le 02/09/2017 à 03:52

## Des horaires élargis le mardi, à la médiathèque

f Partager

🐦 Tweeter

G+ Partager



🗨 Commenter



Ces dernières années, les bibliothèques ont opéré une mutation : les voilà devenues médiathèques, lieux où les livres papier et numériques, les accès Wifi, la musique, les films et services numériques à distance se côtoient sans complexe.

Le réseau de lecture de la haute Ariège, composé de quatre médiathèques (Ax, Luzenac, Les Cabannes et L'Hospitalet), «place l'utilisateur au centre des dispositifs qu'il déploie» : une carte unique permettant un maximum de souplesse et des collections voyageuses d'un site à l'autre au gré des demandes et besoins.

A partir du 5 septembre, une nouvelle proposition sera mise en place tous les mardis à la médiathèque : les horaires seront élargis en journée continue afin de permettre aux salariés et à tous ceux qui le souhaitent d'utiliser les nombreux services mis à leur disposition, en toute tranquillité.



Actualité > Grand Sud > Ariège > Ax-les-Thermes

Publié le 02/09/2017 à 03:52

## Des horaires élargis le mardi, à la médiathèque

f Partager

Twitter Tweeter

G+ Partager



Commenter



Les retombées médiatiques ont été nombreuses : on parlait (enfin) des bibliothèques à la radio, à la télé, dans les journaux... pour dire qu'on en voulait plus (plus de temps d'ouverture).

on : les voilà devenues médiathèques, lieux où les  
is et services numériques à distance se côtoient sans

édiathèques (Ax, Luzenac, Les Cabannes et  
Déploie» : une carte unique permettant un maximum  
de souplesse et des collections voyageuses d'un site à l'autre au gré des demandes et besoins.

A partir du 5 septembre, une nouvelle proposition sera mise en place tous les mardis à la médiathèque : les horaires seront élargis en journée continue afin de permettre aux salariés et à tous ceux qui le souhaitent d'utiliser les nombreux services mis à leur disposition, en toute tranquillité.



Mais la question de l'accessibilité (à tout public) s'analyse en **espace temps** : horaires adaptées, localisations adaptées. Le quart d'heure ou les 20 mn sont devenus un slogan.

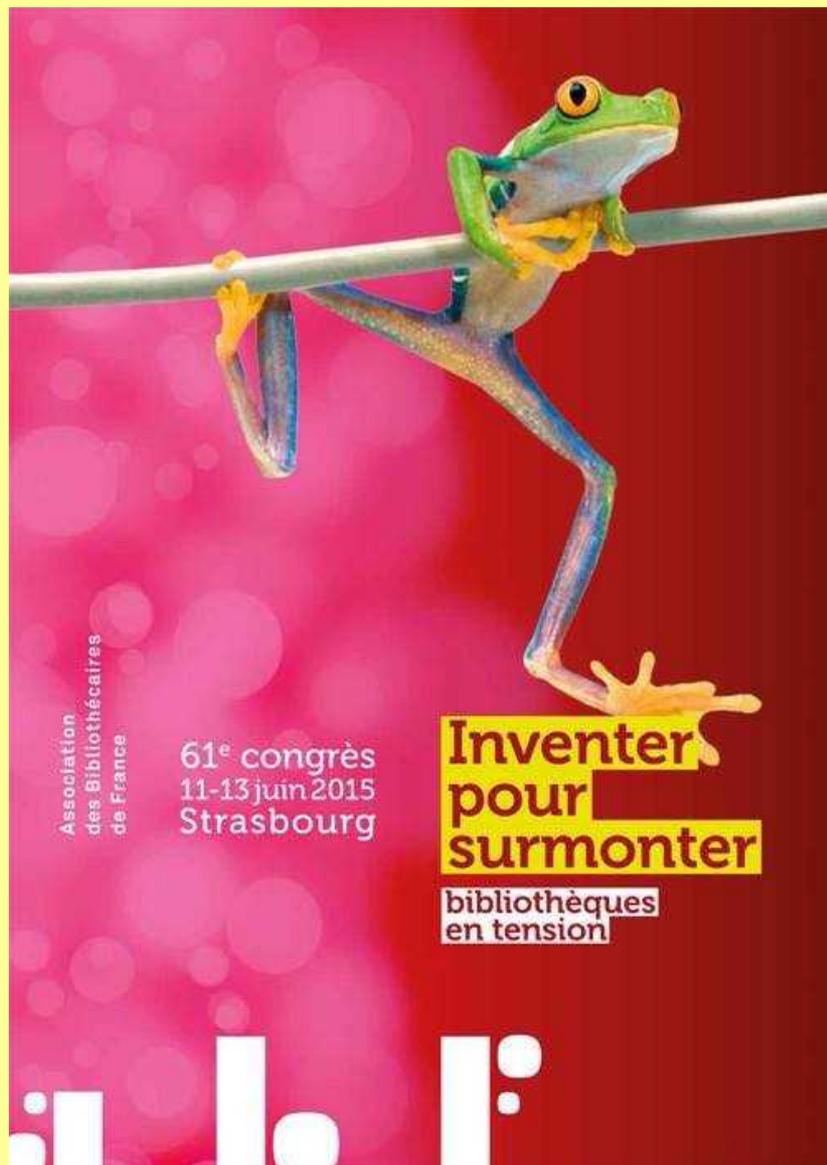
# Innovation et Communication

Photo D. Lahary CCO



L'innovation, qui n'a sans doute jamais cessé depuis 1977, est devenue peu à peu une injonction ou, mieux, une invitation à inventer sans répéter des schémas connus.

Dominique Lahary. *40 ans de lecture publique : un regard subjectif*. BPI, 16 octobre 2017



Cela suppose qu'on accepte de faire des erreurs et qu'on en parle



SI !

## À NOTER

SAINT-ÉTIENNE-  
DU-ROUVRAY

## Foire à tout

Une foire à tout sur le thème de l'enfant aura lieu ce **samedi 25 mars** à l'école Jeanne-d'Arc, 98 rue de la République. Tarif : 3 € le mètre. Tél. 06 65 67 44 11.

## Twirling bâton

Entré dans la cour des grandes il y a trois ans, le jeune club stéphanois les Crazy Girls organise ce week-end le championnat régional de twirling bâton au gymnase de l'Insa. Près de 200 athlètes et dix-sept clubs sont attendus ce **samedi 25 et dimanche 26 mars**. Pascaline Guizier, capitaine, a bon espoir de voir monter les Stéphanoises sur les podiums. De 8 h à 18 h, gymnase de l'Insa. Entrée 5 €.

## Course contre la faim

Rendez-vous **samedi 1er avril** pour une course pédestre lancée à l'initiative de quatre élèves ingénieurs de l'Insa au profit de l'association Action contre la faim. Une boucle de 10 km en forêt du Madrillet s'adresse aux amateurs quel que soit leur âge. Départ à 14 h, près du Novotel, rue de la Mare-Sansouire. Tarif : 4 €. Inscriptions possibles sur place dès 13 h 15.

# La médiathèque à la page

**Le Grand-Quevilly.** Après huit mois de travaux, la structure réaménagée et équipée des dernières technologies ouvre ses portes aujourd'hui avec de nombreuses animations.

À en juger par le nombre d'appels téléphoniques reçus en mairie, la réouverture de la médiathèque est un événement très attendu. Ce sera chose faite aujourd'hui, où le public est invité à découvrir la nouvelle mouture de ce lieu de culture qui, après avoir été la première bibliothèque de la rive gauche (ouverte en 1979), a fait l'objet, depuis huit mois, de travaux de réaménagement conséquents (900 000 €), adaptant le lieu au temps présent et à toutes ses nouveautés, technologiques et architecturales.

## Un accès vaste et gratuit à la culture

En avant-première, Lise Pageyral, responsable de la médiathèque, a fait visiter l'endroit à Nicolas Rouly, adjoint en charge des finances, de la politique culturelle et des loisirs. Après le passage des portes automatiques et de l'accueil qui centralise dorénavant toutes les opérations d'enregistrement, l'adhérent aura divers univers à sa disposition. Une grande salle permettra d'accueillir une centaine de personnes dans



Lise Pageyral a fait découvrir la nouvelle médiathèque à Nicolas Rouly, adjoint à la politique culturelle

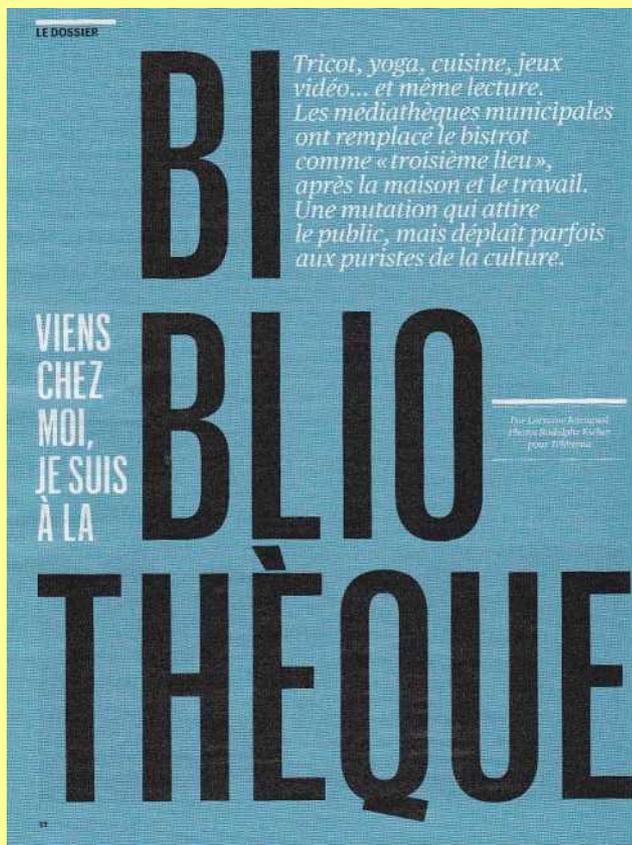
d'excellentes conditions pour des concerts, spectacles, sessions de jeu et ateliers divers. Un nouvel espace à l'étage a été spécialement conçu pour les enfants avec beaucoup de couleurs, des endroits pour lire des histoires et des jeux pour tous les âges. Des tablettes numériques, une imprimante 3D, des consoles de jeux vidéo, un fauteuil sonorisé ou encore des ordinateurs en accès

libre seront disponibles dans les espaces numériques et multimédias. L'inventaire de cette nouvelle offre culturelle ne serait pas complet si l'on ne parlait pas de la ludothèque (400 références de jeux) ou des différents espaces détente (cafétéria) ou travail mis à disposition des usagers. « *Totalement rénové et repensé, le lieu propose toujours un accès gratuit à la culture pour tous les Quevillais,*

*mais aussi plein de nouveaux services pour que les amoureux de la culture se sentent chez eux »* reconnaît Nicolas Rouly.

Les Grand-Quevillais pourront juger par eux-mêmes ce samedi, où un programme d'animations débutera à 11 h, pour se terminer par un concert à 17 h.

Plus d'infos sur [grandquevilly.fr](http://grandquevilly.fr) et sur la page Facebook *Grand-Quevilly*.



Télérama, janvier 2016

**UN JOUR EN FRANCE**

par Bruno Duvic  
du lundi au vendredi à 10h

[l'émission](#) | [\(ré\)écouter](#) | [à venir](#) | [contactez-nous](#) | [podcast](#) ↕

l'émission du **vendredi 29 janvier 2016**

**Y a-t-il encore des livres dans les bibliothèques ?** 21 commentaires

France-inter

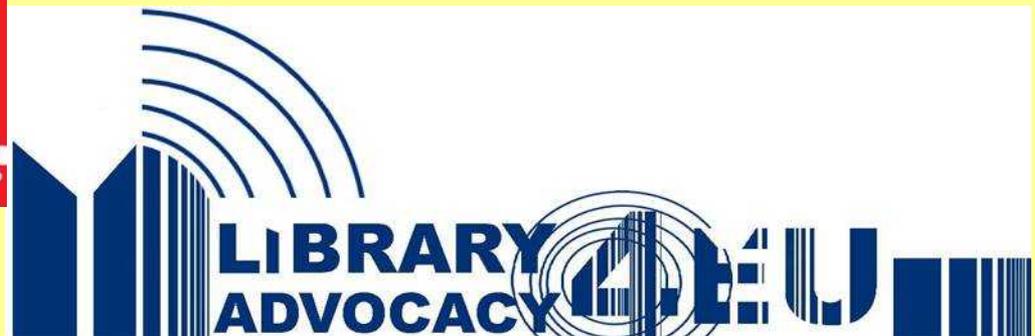
Toutes ces innovations, ainsi que le thème du troisième lieu, ont constitué, comme au temps de l'invention de la « médiathèque », un véritable thème journalistique, qui, s'il joue d'abord sur le contraste avec une vision cliché, n'en contribue pas moins à conférer une nouvelle image de marque aux bibliothèques.



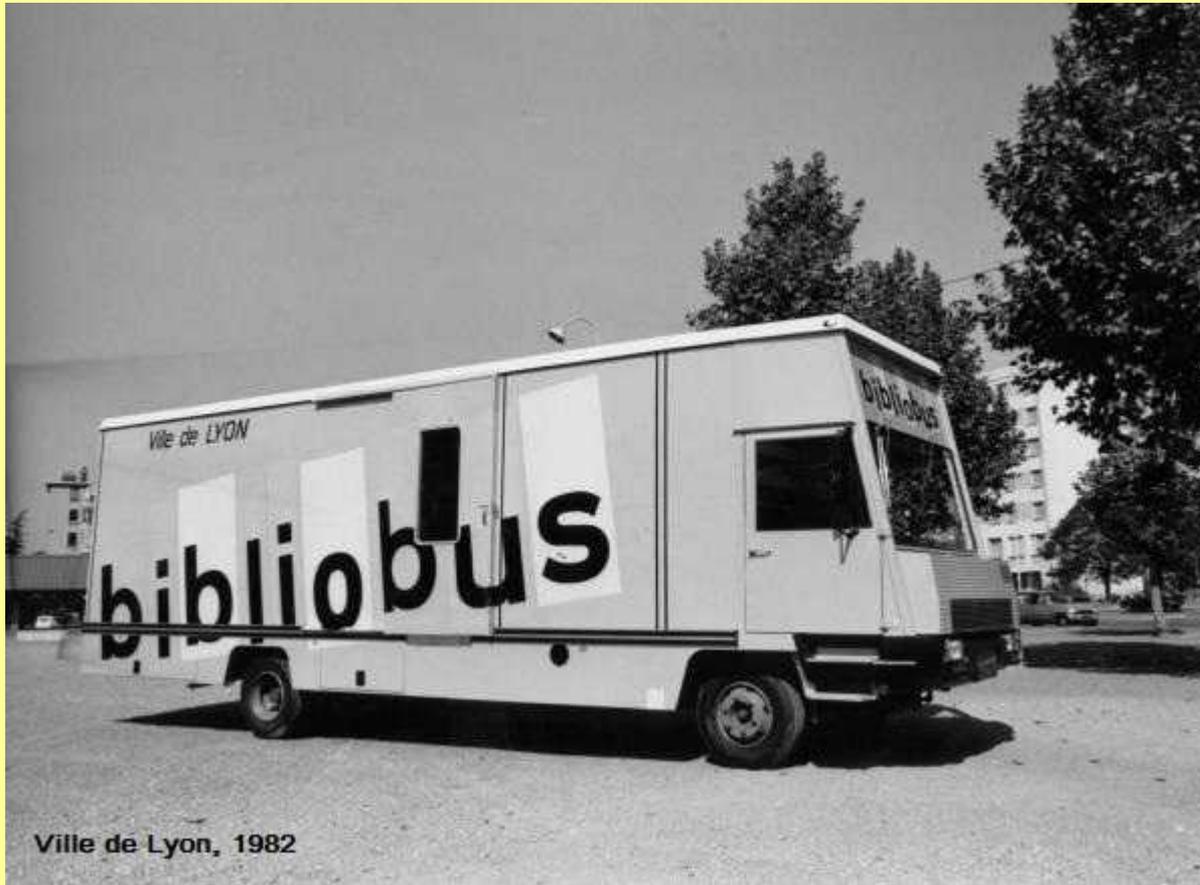
Enfin dans les années 2010 s'impose peu à peu, dans « la profession », le thème de l'**advocacy**.

Nouvelle figure de la vieille question « comment faire parler de nous ? » mais aussi nécessité davantage affirmée de placer les bibliothèques au cœur des politiques publiques, ce qui ne va pas sans un travail délibéré d'argumentation.

La « profession » se prépare peut-être à être moins dans la plainte et davantage dans une action tenant compte de ses interlocuteurs.



**J'aurais aussi pu  
parler de...**

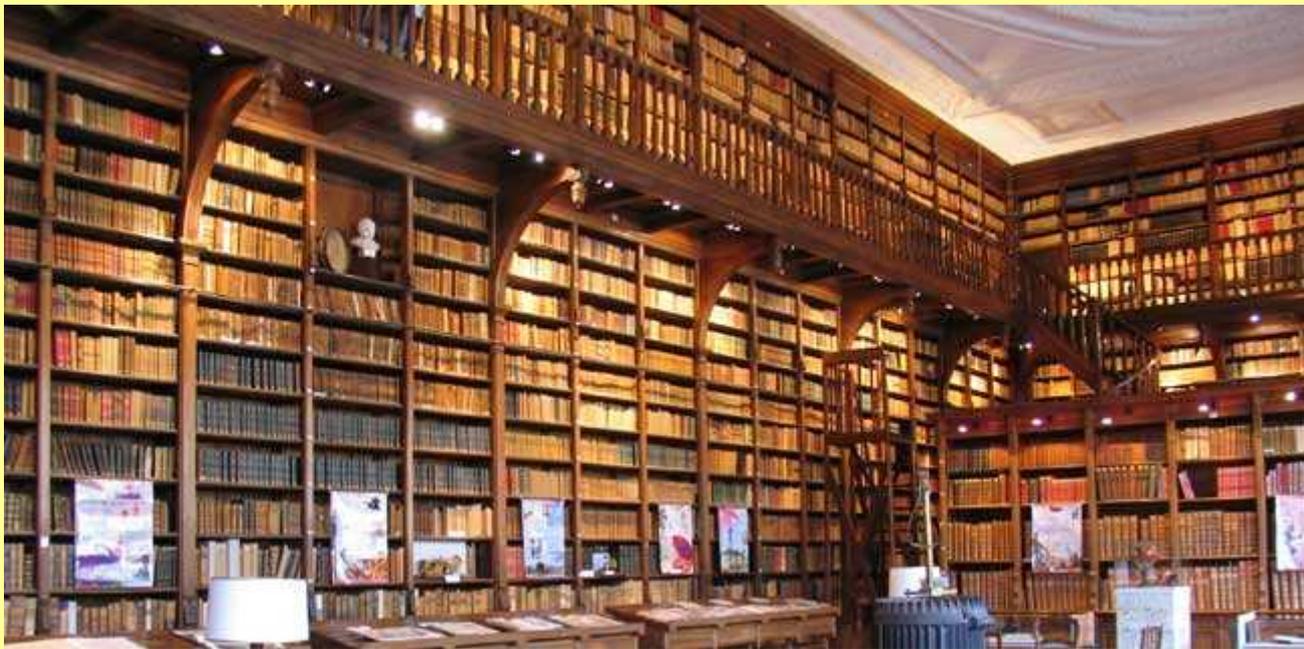


... des bibliobus, phénomène urbain qui persiste çà et là ;  
saga bécépiste-bédépiste qui semble appartenir au passé.

... des boites à livres, qui ne méritent sans doute ni cet excès d'honneur ni cette indignité

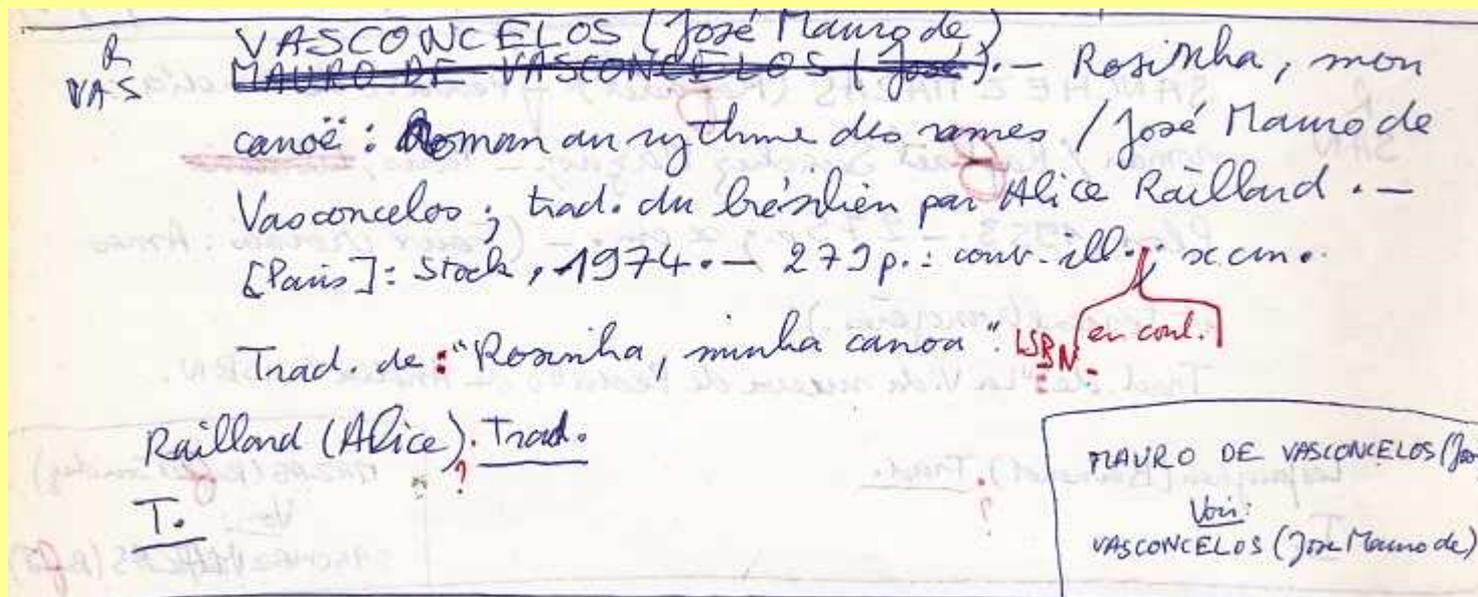


Photo de  
Sophiebib



... de la mission patrimoniale d'une partie des bibliothèques publiques, qui est tout à fait nécessaire mais que dont je n'ai pas rendu compte car traditionnellement on ne la rangeait pas dans la lecture publique.

**Ce qui n'est  
toujours pas réglé**



## Exercice de catalogage du CAFB, 1976

### Le catalogage !

Il continue encore au-delà du raisonnable dans de nombreuses bibliothèques publiques. Fût-ce sous l'absurde forme de la correction de notices récupérées.

Il existe peut-être quelques cas d'ajustement utiles, mais globalement, décidément, ce n'est pas raisonnable.





Photo D. Lahary CCO

Le désherbage ! Cause que défendit si bien la BPI avec son slogan révolutionnaire « un document acheté, un document éliminé ».

Comme le catalogage, le défaut de désherbage subsiste encore trop.

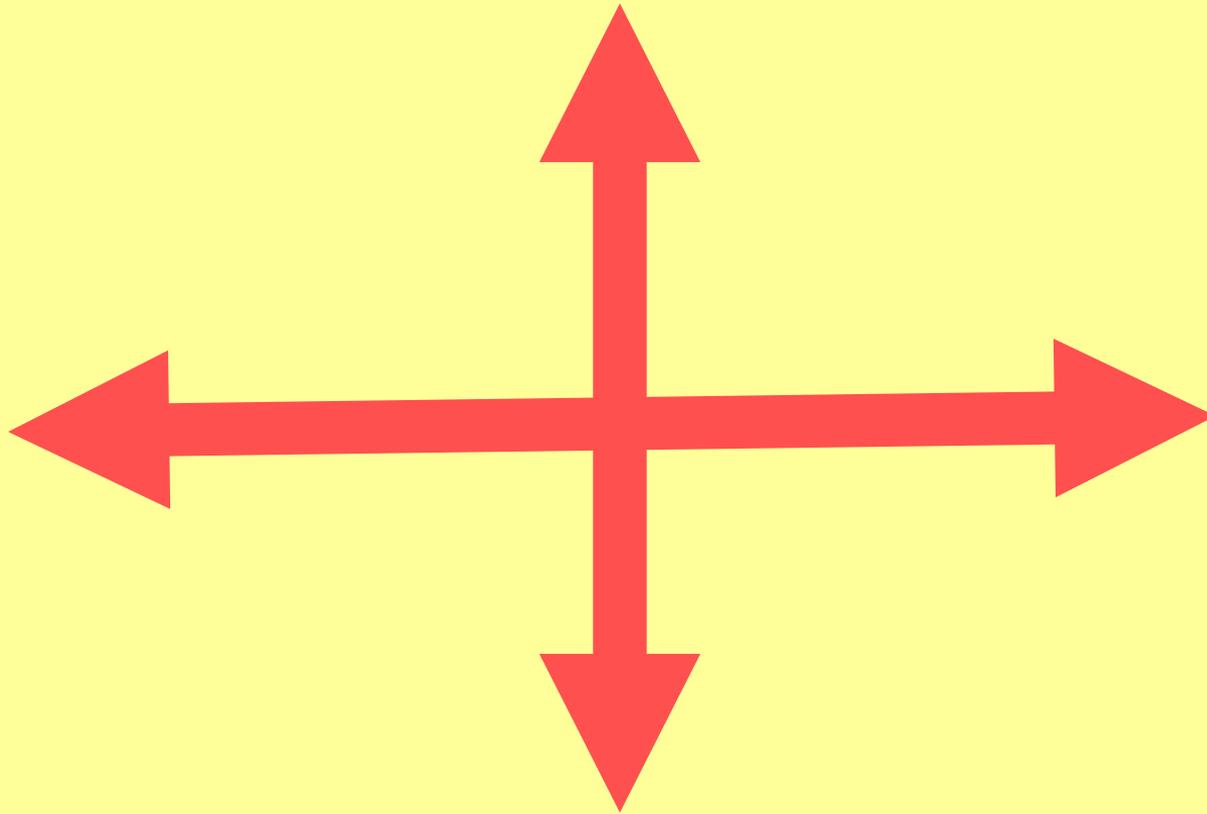
L'extension des mises en réseau permettra peut-être d'aborder la question à une meilleure échelle.

Dominique Lahary. *40 ans de lecture publique : un regard subjectif. BPI, 16 octobre 2017*



Photo D. Lahary CCO

Car finalement, sauf si elles sont patrimoniales, les collections des bibliothèques publiques ne sont jamais constituées que d'objets de passages. Elles sont un flux plutôt qu'un stock. On va finir par s'en rendre compte.



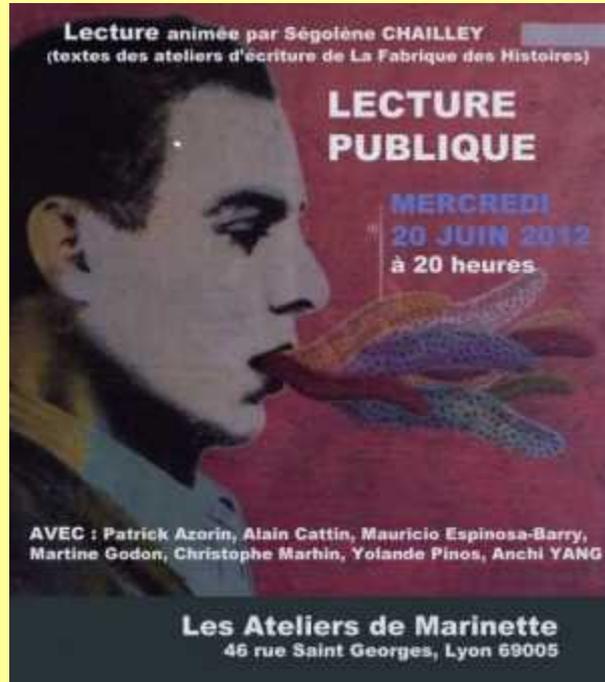
La posture horizontale du bibliothécaire qui est là pour « tirer les gens vers le haut » fait peu à peu place à l'horizontalité des relations d'intermédiation, voir à une logique « du bas vers le haut ».

# Conclure ?



Photo D. Lahary CCO

Il est essentiel de connaître le passé car, d'une certaine façon, il est toujours présent, dans les esprits, dans les équipes. Les couches se superposent sans s'abolir.



Pour « la profession », la lecture publique se confond avec les bibliothèques publiques.

Il n'en est pas de même pour certains élus pour qui il s'agit de la politique globale en faveur de la lecture (qu'on peut étendre à d'autres messages et supports).

En ce sens-là, les bibliothèques ne sont qu'un instrument parmi d'autres de la lecture publique.

Ne l'oublions pas.

2 mars 76

M<sup>lle</sup> Garrigoux

(1)

## LA LECTURE PUBLIQUE EN FRANCE

- I - Définitions
- II - Réflexions sur la lecture publique
- III - grandes étapes de l'évolution des réalisations

### I - Définitions

Bibliothèques publiques : ce sont les BM, les BCI, la BPI et la BP de Mussy.  
Ce sont les instruments d'une politique de la lecture publique.

Lecture publique : service public de la lecture (apparu avant-guerre, ce terme est en train de disparaître).

Dans ce cours remarquable dispensé en 1976, la regrettée Alice Garrigoux (1917-2016) prévoyait que le terme « lecture publique » allait tomber en désuétude. Nous ne lui en voudrions pas de s'être trompée sur ce point de terminologie..

Dimanche dernier, le mouvement ATD Quart monde organisait un rassemblement à Paris, place de la Bastille. Et mettait en valeur ses bibliothèques de rue, qui font bien évidemment partie de la lecture publique, montrant par là que ses acteurs peuvent être associatifs.



Photo D. Lahary CCO



Dans son rapport sur l'adaptation des horaires d'ouverture des bibliothèques remis en février 2015, la sénatrice Sylvie Robert rendait ce bel hommage à la capacité d'évolution des bibliothèques.

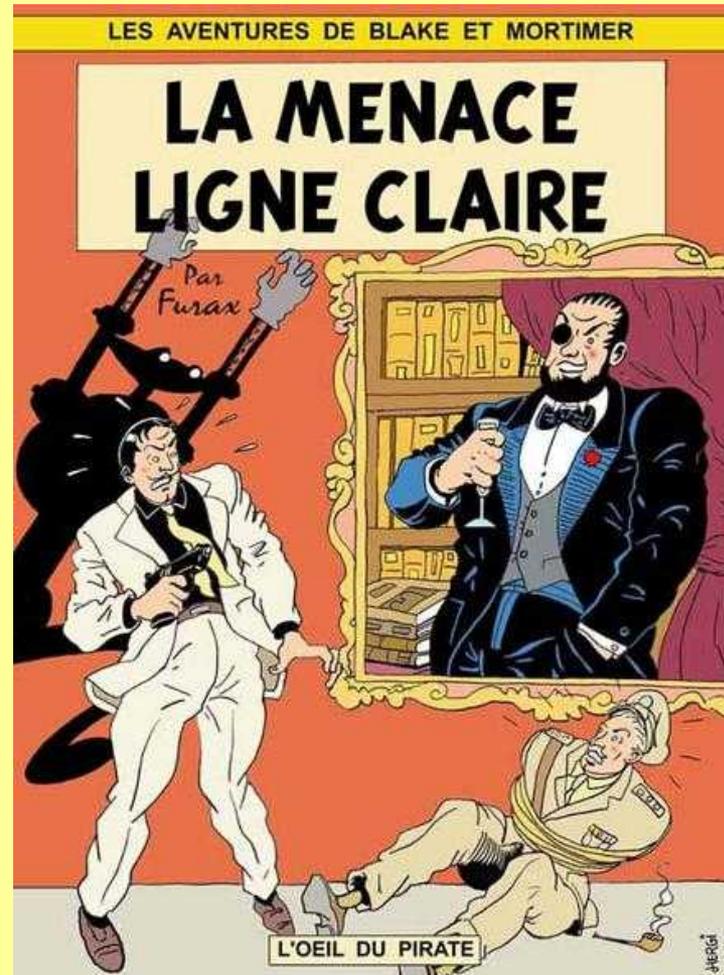
J'aimerais tout de suite lever ce paradoxe entre la représentation collective d'un lieu figé et « ringard » et la réalité de ce qui s'y fait véritablement. Et même s'il y a encore beaucoup de travail pour lever les verrous symboliques, juridiques et politiques, la bibliothèque est peut-être l'équipement culturel qui s'est le plus remis en question face aux mutations de notre société et qui possède le potentiel le plus fort de « mutabilité » car, en plus d'être un lieu d'accès au savoir, c'est d'abord et surtout un lieu public repéré, ouvert et présent « presque » partout.

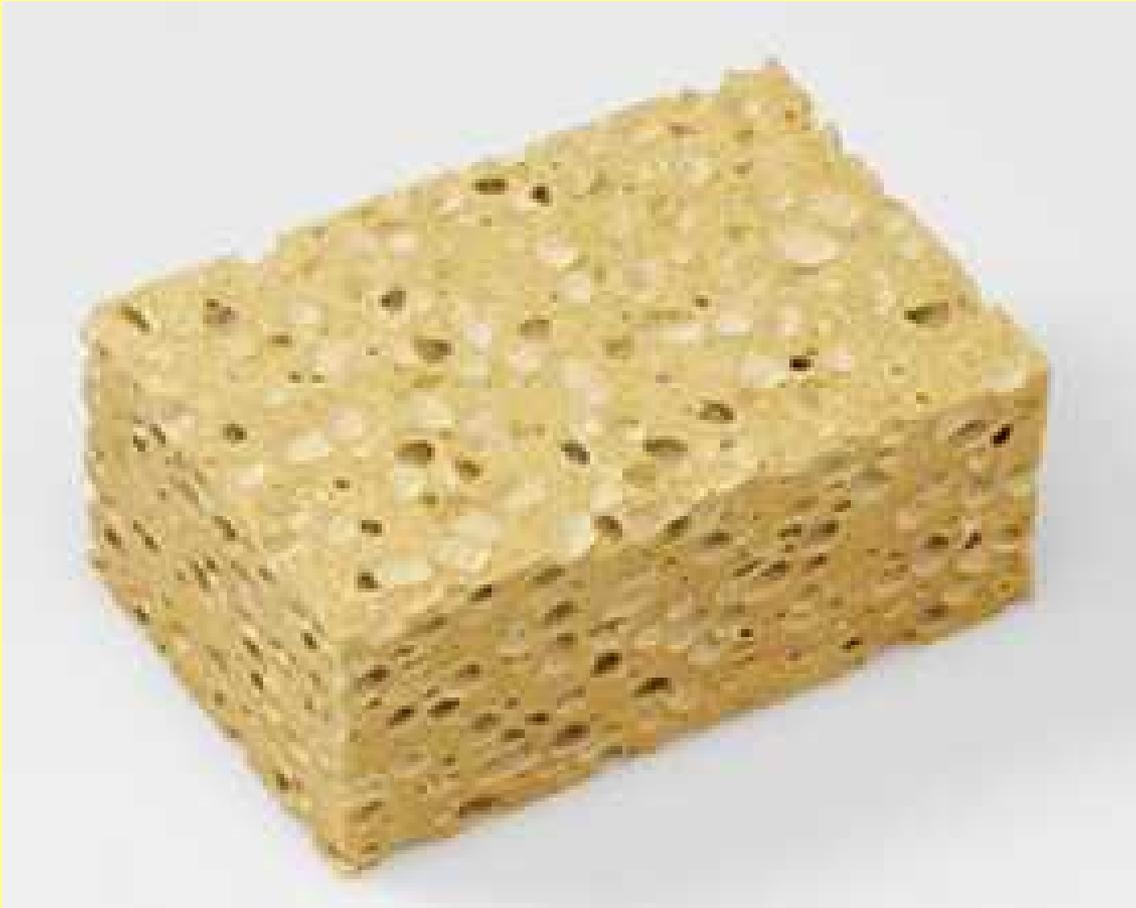
# Non à la ligne claire !

Cette promenade dans 40 ans de bibliothèques publiques nous a montré que la frontière entre ce qui est bibliothèque et ce qui ne l'est pas n'est pas claire. D'un contexte à l'autre, d'une politique locale à l'autre, telle mission, telle action relèvent – ou non – des bibliothèques.

C'est tant mieux !

C'est ce qui permet à la fois l'adaptation et l'évolution.





Souhaitons que les bibliothèques publiques soient de plus en plus poreuses avec la société, ses acteurs, ses composantes, ses enjeux. De plain pied avec les gens. Ce sera là mon dernier mot.

**On ne s'est pas ennuyés  
pendant ces 40 ans.**

**Vous n'allez pas non  
plus vous ennuyer  
les 40 prochaines  
années !**